

1997

Répercussions de la crise d'octobre 1993 sur l'autorité parentale .Approche psychosoci

Kagimbi, Daniel

UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1207>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET
DES SCIENCES DE L'EDUCATION

**REPERCUSSIONS DE LA CRISE
D'OCTOBRE 1993
SUR L'AUTORITE PARENTALE**
Approche psychosociologique

Par Daniel KAGIMBI

Sous la direction du
Professeur Sylvère SUGURU

Mémoire présenté en vue de
l'obtention du grade de
Licencié en psychologie

Option : Clinique et sociale

Bujumbura, Février 1997

DEDICACE

A mon regretté père,

à ma mère,

à mes frères et soeurs,

à toutes les personnes qui me sont chères,

à mes amis de l'A.S.B.,

JE DEDIE CE MEMOIRE.

REMERCIEMENTS

Au terme de notre travail, nous voudrions présenter nos remerciements à toutes les personnes qui ont, d'une manière ou d'une autre, contribué à sa réalisation.

Ainsi, nous devons remercier tout particulièrement le professeur Sylvère SUGURU qui a accepté gentiment d'assurer la direction de ce mémoire. Malgré ses nombreuses tâches, il a guidé inlassablement nos premiers pas de chercheur en sage conseiller, soucieux de la qualité d'un travail bien fait.

Que nos éducateurs, depuis l'école primaire jusqu'à l'Université, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Ce travail est le couronnement de leurs efforts consentis pour notre formation humaine et intellectuelle.

A tous nos enquêtés qui ont accepté volontiers de répondre avec franchise à notre questionnaire d'enquête, nous disons MERCI.

A ceux qui, sans doute, éprouveront un sentiment de fierté suite à notre réussite, à ceux-là qui ont rendu agréable notre scolarité, nous leur adressons un vif remerciement.

PLAN DU TRAVAIL

	<u>Pages</u>
0. Introduction générale	1
0.1. Motivation du choix du sujet	5
0.2. Délimitation du sujet	6
<u>1ère PARTIE : CADRE THEORIQUE ET</u>	
<u>CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES</u>	8
CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS	9
1.1. Le concept d'"éducation"	9
1.2. Le concept d'"autorité".....	12
1.3. Les types d'autorité	15
1.3.1. L'autorité démocratique	15
1.3.2. Le type autoritaire	16
1.4. Les limites de l'autorité parentale	18
CHAPITRE II : GENERALITES SUR L'EDUCATION	
DES ENFANTS EN MILIEU URBAIN	21
2.1. Le rôle du père	22
2.2. Le rôle de la mère	24
2.3. La liberté et l'autorité en éducation	26
CHAPITRE III : LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS	
PENDANT LA CRISE D'OCTOBRE 1993	29
3.1. Les relations psycho-affectives	29
3.2. Les relations socio-économiques	32

CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET VARIABLES	35
4.1. Problématique	35
4.2. Hypothèses de travail	41
4.2.1. Hypothèse générale	41
4.2.2. Hypothèses opérationnelles	42
4.2.3. Choix et justification des variables	42
CHAPITRE V : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	45
5.1. Instrument de travail : Le Questionnaire	45
5.2. La pré-enquête	46
5.3. L'enquête proprement dite	50
5.3.1. Terrain d'enquête	50
5.3.2. Echantillonnage	52
5.3.3. Lancement et récolte du questionnaire	57
<u>IIème PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS</u>	59
CHAPITRE VI : LA CRISE D'OCTOBRE 1993 COMME FACTEUR AYANT INFLUENCE LA REMISE EN CAUSE DE L'AUTORITE PARENTALE	64
✓ 6.1. Relations entre parents et enfants après la crise d'octobre 1993	65
✓ 6.2. Les manifestations du refus de l'autorité parentale	78
CHAPITRE VII : LA PART DE RESPONSABILITE DES PARENTS DANS LA DEGRADATION DE LEUR AUTORITE	88

CHAPITRE VIII :	LA PART DE RESPONSABILITE DU POLITICIEN BURUNDAIS DANS LA MODIFICATION DES RAPPORTS PARENTS-ENFANTS.	108
CHAPITRE IX :	LE MILIEU URBAIN COMME FACTEUR FAVORISANT LA REMISE EN CAUSE DE L'AUTORITE PARENTALE.	122
CONCLUSION GENERALE :	136
BIBLIOGRAPHIE :	143
ANNEXE :		

0. INTRODUCTION GENERALE

La fin du XXème siècle constitue une période sombre et critique pour les pays d'Afrique. Au lieu d'aider à la résolution des problèmes multiples (démographiques, économiques, socio-culturels,...) que connaissait l'Afrique, le système démocratique importé de l'Occident est venu les accentuer. Le résultat en a été de perpétuelles crises socio-politiques dans beaucoup de pays.

Le Burundi s'inscrit actuellement sur la liste des pays qui ont été les plus touchés. En effet, depuis le 21 octobre 1993, la société burundaise commença une crise jamais connue dans son histoire. On estime entre 100.000 et 300.000 le nombre de victimes tandis que l'évaluation quantitative des dégâts matériels semble quasiment impossible jusqu'à présent. Tous les secteurs de la vie nationale ont été touchés. Mais, de tous les domaines, le social en a été le plus touché, entraînant des conséquences graves sur d'autres.

Malgré ce brusque changement au niveau de la cohabitation, on peut dire que le peuple burundais était parmi les peuples qui avaient pu conserver certaines valeurs morales caractéristiques de l'Afrique comme la solidarité, l'hospitalité, la tolérance mutuelle, etc. Mais avec le temps, surtout quand commence le courant de la démocratie, on a vu une société s'enchaîner progressivement dans le spectre de la division et de la violence.

Avec l'éclatement de la crise, des gens se sont entretués. Des innocents, des vieillards, des femmes, des enfants se sont vus subitement attaqués. Cette situation de "folie meurtrière" se propagea en tâche d'huile dans tout le pays. Les centres, les villes qui étaient au début épargnés ont été finalement touchés.

Face à cette dissociation du tissu social, on assiste à des situations jamais connues jusque là. Les rescapés des massacres prennent le chemin de l'exil. Des gens quittent leurs terres natales pour devenir des déplacés à l'intérieur de leur propre pays, phénomène nouveau. Bujumbura, la capitale du pays, qui était restée le lieu de refuge pour les rescapés pouvant avoir des parentés là mais aussi pour ceux qui ne pouvaient plus aller rendre visite à leurs parents sous risque d'y laisser la vie ou simplement parce que toute leur famille a été massacrée, suivra finalement le rythme.

Sans entrer en détail dans les causes de cette crise, on pourrait simplement dire qu'il apparaît clairement qu'il y a eu disparition progressive du consensus social, c'est-à-dire de cet accord implicite sur un certain nombre de valeurs, de normes de conduite qui faisait du corps social un ensemble vivant et qui réglait les rapports de l'individu et de la société.

Quand on parle du tissu social, il faut songer en premier lieu à la famille qui donne les premières bases pour la constitution de ce tissu. Ce noyau familial n'a pas aussi été épargné par cette crise. En effet, progressivement les rapports qui liaient les parents à leurs enfants s'en trouvent touchés. L'on sait que dans toutes les sociétés, particulièrement les sociétés africaines, ces rapports étaient régis par le principe d'autorité. Ces parents s'appuyaient sur elle pour inculquer à leur progéniture les valeurs culturelles de leur société.

Avant l'éclatement de la crise, les difficultés essentielles que rencontraient les parents dans leur mission d'éducateurs étaient beaucoup plus liées au changement rapide du monde actuel.

Ne pouvant pas seulement se baser sur l'éducation reçue, les parents devaient essayer de concilier l'éducation traditionnelle et celle dite moderne. Pour le cas du milieu urbain, la vie urbaine rendrait les enfants précoces, instables parce que d'innombrables influences extérieures s'exercent sur eux et viennent contrecarrer l'oeuvre des parents si bien sûr ces derniers ne parviennent pas à modeler cet apport de l'entourage. Ainsi doivent-ils se convaincre que l'éducation n'est plus l'apanage du seul milieu familial. D'autres institutions comme l'école, les associations ou mouvements de jeunesse complètent les parents. Dans le meilleur des cas, on trouve une complémentarité entre les deux institutions. Au cas contraire, l'autorité parentale est remise en cause au profit de celle des leaders de ces associations.

Avec la crise, un ensemble de contradictions sociales s'observe. Les éducateurs assistent impuissamment à la désagrégation du tissu social. Les enfants, particulièrement les adolescents observent cette incapacité de l'adulte à résoudre les problèmes du moment alors que l'enfant considère l'adulte comme un tout puissant, boîte à solutions de tous les problèmes. Voilà alors une sorte de démystification pour l'adulte. A ceci s'ajoute le refus d'obéir. Comme pour se justifier, l'adulte lui aussi ne manquera pas de raisons pour culpabiliser la jeunesse.

Ainsi, les parents accuseront les jeunes comme principaux acteurs dans les événements qui se produisent. On dira que c'est la jeunesse qui tue, qui détruit, qui pille. A leur tour, ils diront que ce sont les adultes qui sont responsables de tout ce qui se passe. Une situation de refus mutuel ou d'accusation réciproque s'installe. La conséquence à cela est que les adultes en général et les parents en particulier perdent la considération qu'ils avaient auprès des jeunes c'est-à-dire l'autorité parentale.

En ville, ce désaccord devient plus prononcé parce que la vie y est aussi plus diversifiée. Plusieurs facteurs entrent en jeu. En effet, la ville constitue le carrefour de rencontre entre des peuples de cultures différentes. Les moyens d'instruction augmentent en nombre et peuvent parfois aller à l'encontre de certaines valeurs que les parents voudraient sauvegarder. Certains auteurs ont souligné que ce désaccord entre les valeurs traditionnelles et modernes diminue sensiblement l'autorité des parents sur les jeunes. C'est notamment le cas de Margaret MEAD quand elle écrit:

"Il est temps d'admettre que les récriminations de ces gens ne valent rien, que ni l'âge, ni le statut social, ni l'autorité ne peuvent commander un respect authentique si de véritables qualités forçant l'admiration ne les accompagnent pas".¹

Il est clair selon ces propos de MEAD que les parents doivent comprendre qu'ils ne constituent pas les seuls modèles d'identification. Ces derniers se diversifient avec le temps et avec l'âge de l'enfant surtout en milieu urbain. Ce sont notamment les vedettes de cinéma, les stars sportives, les hommes politiques, etc.

S'il est vrai que la crise d'octobre 1993 a touché ce secteur de la vie qu'est l'éducation, on pourrait quand même dire qu'elle n'est venue qu'aggraver une situation déjà problématique. Maintenant que l'équation prend plusieurs inconnues ; on peut se demander si les parents de la ville de Bujumbura prennent réellement conscience de cette dégradation de leur autorité. Si oui, à qui attribuent-ils la responsabilité ?

¹ MEAD (M.), Une éducation en Nouvelle Guinée, Paris, Payot, 1973 p. 181.

Pour être mieux éclairé sur le sujet, nous avons mené des investigations plus approfondies là-dessus. Et pour en savoir plus, nous avons recueilli les points de vue de certains parents de Bujumbura. Nous estimons qu'ils sont plus outillés que quiconque pour nous fournir des informations en la matière d'autant plus qu'il s'agit d'une agglomération où se trouvent beaucoup de parents et d'enfants.

Afin de mener à bien notre travail, nous l'avons subdivisé en deux parties essentielles. Le premier point consiste à l'introduction générale qui regroupe la motivation du choix du sujet et sa délimitation. La première partie traite du cadre théorique et des considérations méthodologiques. Elle renferme l'élucidation des concepts-clés, quelques généralités sur l'éducation des enfants en milieu urbain ; les relations parents-enfants pendant la crise d'octobre 1993 ; la problématique, hypothèses et variables ainsi que la méthode utilisée pour recueillir les données sur terrain. La deuxième et dernière partie est consacrée à la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus. Enfin une conclusion générale met fin à notre travail.

0.1. Motivation du choix du sujet

La question qui se pose ici est de savoir pourquoi nous avons choisi un tel sujet d'étude.

Le choix de notre sujet de recherche a été essentiellement guidé par la curiosité scientifique. Nous voulons aller au-delà de nos constatations empiriques, de nos préjugés à propos des séquelles de la crise socio-politique d'octobre 1993 sur l'autorité parentale.

En effet, nous entendons souvent, dans nos conversations avec certains parents de la ville de Bujumbura, des lamentations et des murmures à propos de la position inconfortable dans laquelle ils se trouvent face à leurs enfants suite à cette crise interminable. Les uns semblent être dépassés par les événements et sont déjà gagnés par le pessimisme et doutent fort de l'avenir de leurs enfants ; d'autres pensent que la situation pourra s'améliorer avec le dénouement de la crise. En plus de cela, les autorités politiques se plaignent du comportement des jeunes qui deviennent insoumis à toute action d'un adulte.

Avec ce constat, nous avons voulu pousser plus loin en recueillant les points de vue des parents des différents quartiers de la ville de Bujumbura afin d'en être mieux éclairé. Notre travail est de nature à inspirer les animateurs sociaux et toutes les personnes ayant dans leurs attributions l'éducation de la jeunesse en général, particulièrement en Mairie de Bujumbura.

0.2. Délimitation du sujet

La crise d'octobre 1993 s'est étendue sur presque tout le territoire burundais. Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, les rapports entre parents et enfants ont été d'une façon ou d'une autre modifiés. Dans les deux cas, les parents sont intervenus soit pour prodiguer des conseils aux jeunes du comportement à adopter pendant les moments forts de la crise, soit pour les encourager dans leurs actions dans la mesure où l'on sait que les adultes n'étaient pas moins impliqués dans cette tragédie. Ces attitudes et comportements des parents ne vont pas sans incidence sur l'autorité qu'ils détenaient autrefois sur les jeunes.

En ville où l'éducation des jeunes posait des problèmes même avant la crise suite à la complexité de la vie dans ce milieu, la situation semble s'être aggravée davantage. C'est ce milieu qui va nous intéresser dans notre travail. Nous allons centrer notre étude sur deux aspects :

- 1° La prise de conscience par les parents de la dégradation de leur autorité parce qu'en effet, ce ne sont pas tous les parents qui remarquent le laisser-aller et le laisser-faire qu'entretiennent certains d'entre eux à l'endroit de leurs enfants. Il y en a qui le font sans s'en rendre compte.
- 2° A qui ou à quoi attribue-t-on cette dégradation de l'autorité parentale ? Les causes sont-elles liées à la crise ou certaines sont antérieures à la crise ? On remarque une tendance ou un mécanisme de défense chez beaucoup de gens qui cherchent à tout mettre sur le poids de la crise, "ni kubera amagume" (c'est à cause de la crise).

C'est en recueillant les points de vue des parents de notre milieu d'enquête que nous saurons ce qu'il en est au juste.

Mais, compte tenu du temps dont nous disposons et du sujet que nous avons à traiter, il nous est impossible de recueillir les points de vue de tous les parents de la ville de Bujumbura et ce n'est peut-être pas nécessaire. Ainsi avons-nous déterminé par une méthode d'échantillonnage qui sera précisée ultérieurement le nombre d'enquêtés et de quartiers qui ont été retenus.

Ière PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONSIDERATIONS
METHODOLOGIQUES

Pour justifier la raison d'être de cette partie dans toute recherche, nous allons laisser Gilbert DELANDSHEERE s'exprimer sur l'importance du cadre théorique :

"On peut poser en principe qu'une recherche devrait toujours s'appuyer sur une théorie générale. Même contestable, celle-ci donne à l'investigation un fil conducteur sans lequel on risque de ne pas dépasser les limites de la simple technique ou de l'accumulation d'éléments disparates ou non. «Une accumulation de faits si vaste soit-elle», écrit C. KLUCHORN, «n'est pas plus de la science qu'un tas de briques n'est pas une maison".¹

Ces propos n'ont pas besoin d'être commentés sinon que de dire que nous épousons parfaitement l'idée de l'auteur.

Dans cette partie, nous définirons les concepts-clés de notre recherche à savoir le concept d'autorité et ses limites et celui d'éducation. Nous évoquerons le rôle joué par l'homme politique dans l'action éducative ainsi que les relations parents-enfants en période de crise comme celle que connaît actuellement le Burundi.

¹ DELANDSHEERE (G), Introduction à la recherche en éducation, Armand Colin, Bourrelier 103, Boulevard Saint-Michel, Paris Vème, 4ème édition revue et augmentée, 1976, p. 19.

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS

Tout au long de ce travail, un certain nombre de concepts seront constamment utilisés. Pour éviter toute confusion, nous allons préciser au préalable comment il faudra les appréhender.

L'autorité parentale, noyau central dans notre étude, est en rapport direct avec le concept d'éducation, d'où nous allons d'abord tenter de le définir en nous inspirant des écrits de certains auteurs. Nous allons ensuite essayer d'éclaircir le sens que nous donnons au terme "autorité" et ses limites dans (l'action éducative) le domaine qui nous préoccupe pour le moment surtout en le rapprochant de la situation socio-politique actuelle de notre milieu d'étude.

I.1. Education

L'éducation, concept vaste et complexe, a été étudié par beaucoup d'auteurs. Sa conception varie dans le temps et dans l'espace. Selon les époques, les lieux et les cultures, ils insistent sur un aspect au détriment d'un autre. Néanmoins, deux conceptions apparaissent régulièrement dans les écrits de plusieurs auteurs à savoir: l'éducation comme processus de transmission des valeurs culturelles et sociales d'une génération à l'autre et l'éducation comme processus de socialisation d'une nouvelle génération pour l'adapter à la société dans laquelle elle est appelée à vivre.

Pour le premier aspect (éducation comme processus de transmission des valeurs), Pierre ERNY rapporte ce qui suit:

"L'éducation est une expression d'une culture. Elle est d'abord transmission d'un patrimoine ou d'un héritage d'une génération à l'autre. Elle vise à assurer une continuité, à être l'instrument par lequel les civilisations se perpétuent et grâce auquel les membres d'une société qui sont aussi les porteurs d'une culture, s'assurent que les conduites nécessaires à la survie de celle-ci sont apprises. L'éducation apparaît en quelque sorte comme la culture se transmettant, se perpétuant, s'actualisant dans une nouvelle génération".¹

Dans ce processus de transmission d'un héritage culturel, les parents jouent un rôle primordial. En effet, l'enfant observe dès son jeune âge le comportement et les attitudes manifestées par ses parents. C'est en intériorisant ces modèles culturels que l'enfant s'identifie à eux. Et l'on sait que chaque peuple élève ses enfants de la même façon qu'il se gouverne et c'est dans la famille, dont la structure reflète l'organisation sociale, que s'acquièrent les fondements culturels à partir desquels s'accomplira l'évolution de la personnalité.

Parlant de l'actualisation de l'éducation, P. ERNY veut signifier que celui qui subit cette éducation ne l'avale pas comme de l'eau. Il peut modifier les valeurs, les éléments ou le contenu de ce qu'il reçoit selon la structure de sa personnalité. D'où les différences de comportement entre les enfants et leurs parents.

Le deuxième aspect souvent évoqué considère l'éducation comme un processus de socialisation. En effet, l'éducation vise la réalisation de soi. Elle ne peut donc pas négliger la socialisation de l'individu, qui ne saurait ignorer ni les coutumes de la société dans laquelle il vit, ni le rôle qu'il est appelé à remplir en son sein, ni l'existence de son prochain.

¹ ERNY (P), L'enfant et son milieu en Afrique noire, Paris, Payot, 1973, p. 16.

Dans ce sens DURKEIM s'exprime en ces termes :

"L'éducation est un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de penser et de sentir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé et que réclament de lui la société dans son ensemble, et le milieu social auquel il est particulièrement destiné".¹

Il apparaît clairement à travers les propos de DURKHEIM que la tâche primordiale des éducateurs est la socialisation du jeune enfant en le guidant dans le respect des normes déjà tracées, ce qui signifie ici l'amener à un certain conformisme.

La critique principale que nous formulons à l'endroit des auteurs déjà cités est qu'ils semblent négliger l'interaction qui doit exister entre parents et enfants. En effet, dans l'éducation moderne, ce dernier doit être associé dans son éducation sous risque de le voir adopter ses propres valeurs en laissant de côté celles lui inculquées par ses parents. D'où nous empruntons la définition du "Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne" qui nous semble la plus adaptée et la plus adéquate.

"L'éducation est l'ensemble des moyens par lesquels l'enfant est aidé dans son épanouissement et dans l'acquisition des capacités, des modes de comportement, de valeurs considérées comme essentielles par le milieu humain où il est appelé à vivre".²

¹ DURKHEIM (E), Le temps de l'adolescence, Paris, J. Pierre DELARGE, 1978, p. 120.

² HOTYAT (F), DELEPINE-MESSE (D) et TOUYAROT (C), Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne, Fernand Nathan, Editions Labor, Paris, 1973.

Loin de contraindre l'enfant à suivre une ligne déjà tracée, l'éducateur doit plutôt l'aider à s'épanouir et exploiter ses talents potentiels. Cependant, cette liberté doit être orientée et contrôlée par les parents. Ils doivent intervenir au moment opportun pour réprimer les mauvaises tendances pouvant conduire vers le laisser-aller et le laisser-faire. Le parent doit être là pour guider l'enfant. Il ne lui est pas permis de céder ni au chantage de l'enfant ni à certains désirs fantaisistes exprimés par beaucoup d'enfants surtout en milieu urbain où il y a plus de tentations liées à sa complexité. C'est alors ici où l'autorité parentale doit intervenir pour rappeler les enfants à l'ordre. C'est pourquoi nous allons, dans les lignes qui suivent, élucider cette notion d'autorité.

I.2. Autorité

Le terme "Autorité" est sujet à plusieurs interprétations parfois ambiguës et contradictoires, en témoigne la grande variété de définitions qu'en donnent différents auteurs. Nous n'avons pas l'intention de les reprendre toutes ici, nous allons simplement évoquer celles qui cadrent bien avec notre sujet d'étude et surtout qui nous paraissent plus explicites.

"L'autorité est le pouvoir d'obtenir sans recours à la contrainte physique, un certain comportement de la part de ceux qui lui sont soumis".¹

Cette définition écarte le recours à la force dans l'exercice de l'autorité en éducation. Elle souligne plutôt le caractère psychique lié au phénomène d'autorité. L'on s'aperçoit en outre qu'il y a un rapport entre la source de l'autorité et la destination c'est-à-dire que la façon

¹ Encyclopédia universalis, France S.A., V₂, Edité à Paris, 1980, p. 901.

dont est perçu la personne exerçant l'autorité par celui sur qui elle s'exerce et dont elle influence le comportement.

Georges MAUCO le dit encore mieux quand il écrit :

"L'autorité est une force psychologique intérieure qui s'impose d'elle même. Elle est modèle plus que contrainte".¹

Même si les deux auteurs écartent explicitement l'usage de la contrainte dans le phénomène d'autorité, il est des fois où l'exercice de l'autorité oblige le recours à des sanctions. Ceci est d'autant plus nécessaire que l'autorité a besoin d'une certaine force. Néanmoins cette force doit être moralement acceptée et ressentie par le concerné. Ceci nous amène à citer BOURRICAULD qui dit que :

"L'autorité, c'est le pouvoir légitime ou encore le commandement perçu non pas comme une force brute, mais comme une force en laquelle je peux avoir confiance parce qu'elle est fondée ou du moins elle pourrait l'être".²

On comprend de par cette définition que la relation d'autorité exige une certaine considération réciproque c'est-à-dire que les individus qui sont soumis reconnaissent un certain nombre de qualités de leurs supérieurs et ainsi acceptent de suivre leurs directives sans contrainte. Ceci nous amène à nous poser la question de savoir comment analyser ou constater la vraie autorité dans un groupe ou dans une famille ?

¹ MAUCO (G), Psychanalyse et éducation, Paris, Audier Montaigne, 4ème éd., 1967, p. 173.

² BOURRICAULD (F), Esquisse d'une théorie de l'autorité, Paris, Plon, 2ème éd., 1969, p. 10.

Comme déjà dit ci-haut celui qui a de l'autorité n'a pas besoin de recourir à la force physique pour se faire obéir. Qui dit force physique dit contrainte et si celle-ci peut parfois intervenir, il est souhaitable qu'elle apparaisse comme dernier recours. Ainsi, pouvons-nous dire que la vraie autorité s'analyse par les différents comportements et attitudes manifestés par ceux sur qui elle s'exerce.

"C'est par son pouvoir d'influencer leurs comportements, leurs opinions, leurs actions, leurs manières d'être, de les faire aller dans un sens fixé ou indiqué par lui qu'un individu est reconnu avoir de l'autorité sur d'autres individus ou sur un groupe".¹

L'auteur souligne ici que les subordonnées obéissent de leur propre consentement sans être menacé par la contrainte physique.

Une bonne autorité suppose un certain degré de confiance mutuelle et une communication efficace entre le détenteur de l'autorité et ceux sur qui elle s'exerce. On comprend par là que c'est une situation d'interrelation qui exige un climat d'entente et d'acceptabilité.

Selon l'attitude de l'autorité, les ordres qu'elle donne seront soit acceptés volontairement et avec enthousiasme, soit refusés ou exécutés avec murmures. C'est pourquoi nous allons distinguer, dans le sous-titre suivant, les types d'autorité souvent observés si on considère les relations qu'entretiennent les différents intervenants dans la relation d'autorité.

¹ NSHINYABIGOYE (R),

L'autorité parentale et les jeunes filles du milieu urbain de Bujumbura, Bujumbura, sept. 1985, p. 16.

I.3. Les types d'autorité

En considérant la manière dont les ordres sont transmis aux subordonnés dans la relation d'autorité, nous allons distinguer deux types (ou conceptions) d'autorité: le type démocratique et le type autoritaire.

I.3.1. L'autorité démocratique

L'autorité démocratique est basée sur un consensus, une concertation et une collaboration entre le "chef" et les subordonnés. Cette autorité recueille les avis et les doléances et interpelle les concernés dans la recherche de solutions.

"Elle opère très peu par ordre direct, par critique ou par commandement arbitraire. Elle recourt souvent à la suggestion et essaie de manipuler efficacement les sanctions négatives et positives. C'est la bonne autorité qui parvient à s'imposer par la seule persuasion. Cette autorité suscite rarement ou même jamais des réactions négatives parce qu'elle est ressentie par les sujets comme nécessaire et assez raisonnable".¹

C'est ce genre d'autorité qui est recommandée que ce soit pour les chefs d'un groupe quelconque ou en situation d'autorité parentale. Cette autorité s'avère très souvent efficace, supportée et acceptée par ses subordonnés qui la considèrent comme indispensable pour la bonne marche de leurs intérêts.

¹ BARAKIKANA (D), Conception de l'autorité en classe par les professeurs des écoles secondaires de Gitega, Bujumbura, sept. 1986, p. 46.

I.3.2. Le type autoritaire

Selon BOURRICAUD,

"L'homme autoritaire s'impose, prétend tout trancher seul, dédaigne de justifier ses décisions, méprise les bavardages, exalte l'efficacité du commandement unique".¹

L'autoritaire entretient une distance énorme entre lui et ses subordonnés. Contrairement au type démocratique, il refuse le dialogue et l'interrelation avec ses subordonnés. Il se contente de commander ou d'imposer ses ordres. Il n'a pas besoin de justifier ses décisions ni d'accepter la justification des subordonnés sur telle ou telle conduite.

Certains auteurs préfèrent parler de type de personnalité plutôt que de type d'autorité. C'est le genre de personnalité dont le caractère prédispose le sujet à l'autoritarisme. C'est-à-dire un type dominateur, caractérisé par la coercition, la contrainte et le contrôle étroit à l'égard des subordonnés. Il exige de la part de ces derniers la soumission et l'exécution immédiate à ses ordres.

Ce type d'autorité est source de conflits dans le groupe. En effet, elle engendre la frustration chez les subordonnés qui, à leur tour, peuvent réagir par une agressivité secrète ou manifeste ou par dépression et d'autres réactions souvent dangereuses pour le maintien de la structure du groupe.

¹ BOURRICAUD (F), op. cit., p. 11.

Le concept d'autorité comme le souligne N. SILLAMY, constitue essentiellement un phénomène social qui se manifeste dès qu'un groupe est réuni. Il s'observe aussi bien chez les humains que chez les animaux et aucun groupe ne peut s'en passer.

Du point de vue éducatif,

"l'autorité des parents est aussi nécessaire aux enfants que l'affection ; à la période de l'adolescence, elle devient même plus importante que celle-ci. Sans l'autorité, l'éducation est incertaine, la personnalité que l'on voudrait former reste faible et inconstante, la conscience morale devient déficiente, l'individu vit dans l'insécurité et l'anxiété".¹

L'autorité doit être exercée avec toute la délicatesse qu'il faut. Selon la manière dont on la pratique, dit Laberthonnière, elle peut développer un caractère servile chez celui qui la subit ou au contraire une personnalité libre, quand elle est bien employée et acceptée.

SILLAMY poursuit en disant :

"L'autorité familiale mal comprise, rigide, tyrannique est aussi néfaste que la carence d'autorité éducative. Ce n'est pas un droit que l'on doit défendre, mais une nécessité de la vie commune, une responsabilité que l'on mérite. Un père ou une mère qui exerce son autorité ne le fait pas pour affirmer sa personnalité, mais pour le protéger d'un danger, lui permettre de se développer et de devenir indépendant".²

¹ SILLAMY (N), op. cit, p. 133.

² SILLAMY (N), Ibidem.

Nous comprenons par ces propos que les parents doivent, malgré les obstacles qu'ils peuvent rencontrer, exercer avec délicatesse cette lourde et noble tâche d'éducateurs. Il en va de soi qu'ils doivent accepter toutes les contraintes liées à cette entreprise. Ceci nous pousse à parler en quelques mots des limites de l'autorité parentale.

I.4. Les limites de l'autorité parentale

Selon la façon dont les parents conçoivent l'éducation de leurs enfants et selon l'âge de ces derniers, l'autorité parentale a des limites. Dans le premier cas, elle est peut-être nulle, absente ou excessive (c'est-à-dire son abus) et dans le deuxième cas, elle doit être modérée en tenant compte du degré de maturité de l'enfant.

Parlant des problèmes de l'éducation en famille, Michel BLANC et ses collaborateurs évoquent le problème en ces termes :

"L'autorité parentale a pour but le bien personnel des sujets. Elle est éducative et évolutive : continue, absolue et discontinue à mesure que l'enfant grandit, adolescent puis jeune homme. Elle cède la place au droit de conseil".¹

A son jeune âge, l'enfant est guidé par ses parents dans la satisfaction de ses besoins vitaux. A cette période, l'autorité s'exerce presque dans son entièreté et à sens unique sauf quelques rares fois où l'enfant manifeste son mécontentement sinon il se laisse guidé innocemment.

¹ BLANC (M), BLARDONNE (G), BONNIN (P), FOLLIET (J) et al, Initiation aux problèmes familiaux, Editions de la chronique sociale de France, 1960, p. 140.

Les parents le surveillent et l'empêchent de faire ce qui est défendu par les normes sociales. Ce n'est que progressivement que l'enfant sera à mesure de refuser ou d'accepter les ordres et recommandations émanant des parents. Parvenu au stade d'adolescence, l'enfant se sent plus grand et éprouve le désir de s'affirmer et montrer qu'il n'a plus besoin d'être mené par le nez. C'est à ce stade que beaucoup de parents s'inquiètent du comportement étrange de leur enfant et se demandent d'où parviennent ces attitudes et comportements. Il y en a alors qui, suite peut être à la peur, deviennent plus autoritaires croyant pouvoir réprimer ces tendances. Mais en réalité, ils devraient plutôt comprendre que leur autorité doit évoluer en fonction de l'évolution de l'enfant.

DUHR met en évidence cette idée quand il dit :

"Le rôle de l'autorité est de rendre l'enfant, grâce à une initiative progressive, capable de s'en passer de manière que, parvenu à l'état parfait d'homme, il puisse déployer son activité en toute liberté sous le seul contrôle de sa propre conscience. Il en résulte que l'autorité à mesure que l'enfant grandit doit se relâcher et atténuer son emprise".¹

Parmi les limites liées à l'exercice de l'autorité parentale, nous ne pouvons pas laisser de côté celles inhérentes au milieu dans lequel l'enfant grandit. En effet, il sera par exemple difficile aux parents de se faire obéir dans une société où règne l'injustice et l'impunité. Ceci est d'autant plus vrai que l'enfant n'a pas besoin d'une éducation théorique mais de ce qui est concret et observable.

¹ DUHR (J), L'Art des arts, Éduquer un enfant, Edition Salvator Mulhomme, 4ème édition, 1957, p. 32.

Il suivra avec intérêt les fautes commises par les adultes et si cela persiste sans que l'enfant voit les sanctions réservées aux fautifs, il n'hésitera pas lui aussi de faire ce qui lui est normalement interdit. Dans ces conditions, il sera difficile aux parents de faire prévaloir leur autorité.

En conclusion à ce chapitre, une éducation bien menée et bien réussie permet aux parents de se faire obéir et accepter par leurs enfants. Ces derniers doivent pour cela être associés dans le choix des modèles à suivre afin de leur permettre une certaine émancipation et liberté dont ils ont besoin. Néanmoins, de même que les parents doivent prêcher par de bons exemples par leurs attitudes et comportements, ils doivent aussi quand il le faut pouvoir réprimer les mauvaises tendances pouvant détourner l'enfant de la ligne de conduite tracée par la société. C'est pour cela qu'en cas de désobéissance, la punition peut s'avérer nécessaire.

Ainsi donc, l'autorité parentale se révèle comme un outil indispensable et irremplaçable pour l'accomplissement de la tâche éducative. Elle doit pour ce faire être bien exercée. Au lieu de s'ériger en maître absolu, les parents doivent plutôt créer un climat de confiance et d'entente au sein du noyau familial. Ils doivent en outre comprendre et prendre en compte les contraintes et limites liées à l'acceptation de leur autorité par ceux sur qui elle s'exerce.

Le chapitre suivant sera consacré aux généralités sur l'éducation des enfants en milieu urbain.

CHAPITRE II : GENERALITES SUR L'EDUCATION DES ENFANTS EN MILIEU URBAIN

Le milieu urbain constitue un cadre de vie très complexe vu la diversité des différentes catégories de gens qui y vivent. Ceci rend l'éducation des enfants quelque peu compliquée à cause des diverses influences qui agissent sur la personnalité de l'enfant.

La famille qui est concernée au premier chef dans l'édification de la personnalité de l'enfant s'inscrit dans un cadre interactionnel. Elle est cette unité composée de personnes exerçant l'une sur l'autre une action. Cependant, celle-ci obéit à des normes tracées par la société et auxquelles l'individu s'identifie. Le cadre familial comprend également l'étude des processus d'autorité, de conflits, de communication etc. Les comportements et attitudes parentales exercent une influence énorme sur l'avenir de l'enfant.

S'il est vrai que les actions des parents sont complémentaires, chacun d'eux remplit un rôle bien déterminé. Cependant, dans tout ce qu'ils font, ils doivent être solidaires car toute divergence dérouté l'enfant et par conséquent le développement harmonieux de sa personnalité s'en trouve perturbé.

Certes, le constat général nous pousserait à croire que les mères sont pour la tendresse, la surprotection de l'enfant et que les pères sont pour l'autoritarisme, mais les quelques différences qu'on remarque d'une famille à l'autre nous empêchent cette généralisation.

Nous allons, dans ce chapitre, tenter de préciser ce qui nous paraît être l'apport essentiel de chacun des parents en éducation particulièrement en milieu urbain qui constitue notre terrain d'enquête. Nous préciserons aussi dans ce même chapitre les notions de liberté et d'autorité en éducation.

2.1. Le rôle du père

Dans le Burundi traditionnel, les rôles du père et de la mère étaient délimités clairement. De nos jours, le rôle social de l'homme et de la femme subissent des changements remarquables. Dans le temps, les pères préparaient leurs fils à une vie adulte semblable à la leur. Actuellement, la société se transforme à une telle vitesse que cela n'est plus vrai. De toute façon, le rôle du père dans une famille reste prépondérant. Son absence ou son intervention maladroite ne tarde pas à se faire remarquer. Il est l'incarnation de la loi et de l'autorité dans le foyer.

Bien qu'il soit le moins en contact avec les enfants par rapport à la mère, le père reste souvent obéi et respecté. Cela serait dû au fait que ses interventions sont rares et ses remarques assez brèves. L'autorité du père est liée à son éloignement. Elle est aussi fonction des attitudes de sa femme à son égard et de la façon dont elle le présente à ses enfants. Très souvent, la mère reconnaît devant les enfants que le père a plus de pouvoir. MERLAUD exprime cette idée en ces termes :

"La présence du père agit par osmose, son influence s'exerce par «la mère interposée». Son intervention se fait brève, mesurée, judicieuse et ferme tout à la fois. Son rôle est plutôt de veiller à l'harmonie de tout".¹

¹ MERLAUD (A), L'enfant et sa famille, ses éducateurs, Editions Fleurus, 1964, p. 21.

Nous remarquons actuellement, surtout en ville, que les pères consacrent très peu de temps aux échanges et contacts avec leurs enfants. Très tôt le matin, quand le père se prépare pour aller au travail, l'enfant prend le chemin de l'école. A midi, avec les systèmes de double vacation à l'école primaire et de gong unique au secondaire, le père rentre quand les enfants sont encore à l'école ou y vont quelques minutes avant son arrivée. Le soir reste le seul moment propice pour qu'ils se rencontrent. Mais on constate que peu de parents songent à cela. Après les heures de service, la plupart des pères se dirigent dans des cabarets ou en profitent pour s'occuper d'autres affaires. Ils ont très peu de temps de se rendre compte de la situation régnant au sein de la famille.

Remplir son rôle de père par ces temps troublés n'est pas une tâche facile. Que ce soit au niveau socio-économique ou moral, l'autorité du père est remise en cause. En tant que chef de ménage, il devrait assurer les besoins matériels de toute la famille mais force est de constater que suite à la crise même les besoins vitaux sont à peine satisfaits dans certaines familles. De même, du côté moral, il est devenu plus difficile de guider un adolescent ou une adolescente surtout en milieu urbain. Les jeunes burundais semblent douter que l'âge soit une justification suffisante pour incarner l'autorité. C'est comme si ils demandaient aux parents ce qu'ils ont fait pour arrêter la flambée de violence en usant de leur autorité. A cette question, les parents se sentent mal à l'aise.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, le père accroît son autorité. Celle-ci s'avère particulièrement nécessaire pendant la période de l'adolescence. Néanmoins, cette autorité doit être différente de l'oppression.

Un père soucieux de l'avenir de ses enfants évite d'imposer brutalement ses valeurs à ses enfants. Il doit plutôt se mettre en tête que l'autorité paternelle n'exclut pas une tendresse à l'égard des enfants. Au lieu d'être contradictoires, autorité et amour se complètent en éducation.

2.2. Le rôle de la mère

Beaucoup de gens sont tentés d'affirmer que c'est la mère qui assume plus de responsabilités dans l'éducation des enfants. Quant à nous, nous dirons que le rôle de la mère et celui du père diffèrent seulement en qualité sinon ils sont tous valables selon l'âge de l'enfant. Ce que le père est pour l'autorité, la mère l'est pour l'amour et la tendresse.

La mère crée une ambiance familiale heureuse. La relation avec ses enfants est une relation d'amour et d'affection. Elle est source de biens et de protection. Ceci se concrétise par les soins qu'elle porte et l'attachement qu'elle manifeste envers ses enfants. Cette affection rassure et sécurise l'enfant. La mère s'intéresse à tout ce qui préoccupe ses enfants. Elle profite des différents contacts quotidiens pour prodiguer des conseils et transmettre les bonnes valeurs. C'est pour cette même raison que les enfants confient facilement leurs désirs et préoccupations plus à la mère qu'au père. Quand par exemple, l'enfant veut demander quelque chose à son père, il préfère le faire par le biais de sa mère.

A mesure que l'enfant grandit, la mère diminue aussi sa douceur et sa tendresse, elle commence petit à petit à lui imposer une certaine autorité.

Pendant la phase oedipienne, elle va constituer un objet d'attachement pour son fils en même temps une rivale aimée et un objet d'identification pour sa fille. C'est ce qu'on appelle "le complexe d'oedipe" qui est une étape normale et nécessaire pour l'évolution de la personnalité de l'enfant.

A l'adolescence, le rôle de la mère s'amenuise petit à petit pour le garçon tandis que pour la fille, c'est sa période d'apprentissage des règles de conduite et des valeurs morales. Une fille bien éduquée fera la fierté de la mère, le cas contraire, elle déshonore toute la famille surtout la mère. C'est ce qu'exprime DODSON quand il dit:

"Peu de choses sont aussi enrichissantes sur le plan sentimental que la satisfaction qu'un homme peut ressentir à bien guider ses enfants, depuis leur naissance à travers les étapes variées de leur développement jusqu'à ce qu'ils puissent se débrouiller seuls".¹

Il ressort de cette idée que l'expérience éducative sera heureuse et enrichissante si en tant que parent, on a su faire de ses enfants des adultes responsables. Ceci sera une action combinée des deux parents, chacun en ce que l'enfant attend de lui et non une action isolée de l'un des parents.

L'éducation vise aussi la formation d'un homme libre, capable d'agir seul devant toutes les contraintes que lui tend la vie. Tout au long de l'évolution de l'enfant, le parent doit pouvoir mettre une dose convenable entre l'autorité nécessaire pour inculquer et faire respecter les bonnes valeurs et la liberté de l'enfant pour le préparer à une indépendance ultérieure.

¹ DODSON (F), Aimer sans tout permettre, Robert LAFONT, Paris, 1979, p. 352.

Ainsi, nous allons, dans les lignes qui suivent, parler de la compatibilité entre la liberté et l'autorité en éducation.

2.3. La liberté et l'autorité en éducation

Certains esprits mal avisés semblent opposer la liberté de l'enfant et l'autorité de l'éducateur. C'est le cas de certaines personnes qui croient que :

"La liberté de l'enfant restreint la puissance de l'adulte ; elle est même ressentie par quelques-uns comme une sorte de mutilation. Mais ce qui est pire encore pour l'éducateur, c'est qu'il ne peut plus prévoir ni contrôler ce que fera cette partie qui s'est détachée de lui, une fois livrée à elle-même. Aussi l'angoisse le saisit-elle parfois : il est presque toujours enclin à penser que l'enfant, abandonné à sa propre inspiration, est semblable à une fauve échappée dont on ne peut attendre que le pire".¹

L'éducateur doit garder à l'esprit que le processus éducatif est la rencontre de deux libertés. Il doit pour ce fait respecter la liberté de l'éduqué, ce qui lui permettra de faire respecter la sienne. S'il nie celle de l'enfant, il nie aussi sa propre action d'autant plus que la finalité ou son objectif final est de former un homme libre au sens large.

¹ BERGE (A) cité par RURAKENGEREZA (C) in La perception de l'autorité parentale par les jeunes ruraux de la Commune GITARAMUKA, Bujumbura, septembre 1990, p. 21.

La question qui semble préoccupante pour beaucoup de parents c'est celle de savoir comment doser l'autorité et la liberté ou en d'autres termes la compatibilité ou l'incompatibilité entre les deux concepts. A notre avis, si la liberté consiste avant tout dans l'épanouissement de l'être et de l'exercice enrichissant de ses facultés, de ses capacités et qu'en même temps l'autorité vise à obtenir ces mêmes résultats chez ceux sur lesquels elle s'exerce, nous estimons que les deux sont compatibles, c'est une question de dosage de l'une et de l'autre.

Comme déjà dit ci-haut, en éducation, il y a rencontre de deux libertés, celle des parents et celle des enfants. D'un côté comme de l'autre, cette notion peut être mal interprétée. C'est ainsi que certains jeunes se réjouissent de leur opposition ou de leur indocilité aux ordres des adultes et ils croient que c'est cela la liberté. Mais en réalité l'indocilité ou l'opposition irréfléchie n'est nullement un signe de liberté intérieure. Faire toujours le contraire de ce qui est demandé n'indique ni une liberté de jugement, ni une liberté d'actions véritables. Au contraire, l'opposition systématique est une des formes de manque de liberté, agir en fonction des ordres légitimes que l'on reçoit n'est pas contraire à la liberté.

Dans tous les cas, l'excès de liberté nuit autant voire plus que son insuffisance. Il importe donc de garder un certain équilibre entre liberté et contrainte. La liberté totale, absolue n'existant nulle part. Il n'y a pas en éducation de liberté qui soit séparée d'une autorité, d'une contrainte imposée par celui qui détient le pouvoir. En somme, la liberté est le caractère de la conscience humaine de s'autodéterminer, d'agir comme on l'entend et quand on le veut tout en ne nuisant pas à la bonne marche de ses semblables.

Enfin, parler de liberté des parents et de celle des enfants revient à prendre en compte les principes de vie, la conception philosophique des uns et des autres. Les ordres des parents sont perçus par les jeunes comme des contraintes à l'exercice de leur liberté tandis que les parents sont lésés quand ils rencontrent l'opposition des jeunes.

Actuellement, avec la crise socio-politique et la dépravation progressive des mœurs, le problème se pose avec plus d'ampleur. Les adultes éprouvent des difficultés à expliquer les erreurs commises pour arriver à un tel déchirement du tissu social jusqu'au point où nous en sommes. Ce qui en résulte c'est le sentiment de culpabilité et la peur d'engager des discussions avec les jeunes sous risque de rencontrer des contradictions ou des oppositions parfois violentes. Mais en réalité cette crainte ne résout pas le problème car c'est plutôt par la compréhension et la coopération entre les deux que naîtra la solidarité et l'entraide mutuelle. C'est ici alors que le rôle du père en tant que chef de ménage, l'incarnation de la loi doit se manifester. Il doit faire régner l'ordre et la discipline, parfois même en faisant recours aux punitions.

Tout au long de ce chapitre, nous avons montré la part qui revient à chaque parent dans l'éducation des enfants en général et particulièrement en milieu urbain. Nous croyons que les deux partenaires doivent se compléter mutuellement parce qu'en fin de compte l'objectif commun visé est de former un homme responsable. Les notions de liberté et d'autorité qui ont été évoquées dans ce chapitre sont indispensables en éducation. Il appartient à chacun des parents d'user de ses pouvoirs et potentialités pour arriver à former un homme qui fera l'honneur et la fierté de la famille.

CHAPITRE III : LES RELATIONS PARENTS-ENFANTS PENDANT LA CRISE D'OCTOBRE 1993

En période de crise profonde comme celle qu'a connu le Burundi depuis octobre 1993, les gens sont plongés dans un désarroi suite à la disparition des leurs et à des scènes horribles auxquelles ils ont assisté mais aussi encore à cette incapacité de subvenir à leurs besoins. Les parents ne parviennent plus à satisfaire aux besoins de leurs enfants tant au niveau affectif qu'au niveau socio-économique. Et ceci ne va pas sans conséquence sur les relations qu'ils entretenaient normalement.

Dans ce chapitre, nous allons effleurer l'impact de cette crise d'octobre 1993 sur les relations parents-enfants en se bornant uniquement sur deux volets : les relations psycho-affectives et les relations socio-économiques.

3.1. Les relations psycho-affectives

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient d'informer notre lecteur du sens dans lequel nous comprenons le terme "psycho-affectivité" parce que l'affectivité est définie de façon différente et souvent en termes vagues. Pour ce qui nous concerne, nous considérons ce terme comme la capacité d'être affecté agréablement ou désagréablement par des stimulations mais aussi la capacité de donner une réponse à ces diverses stimulations. Et comme c'est seulement par le comportement du sujet qu'on peut juger, comprendre son état affectif, nous nous baserons sur les divers comportements et attitudes qui ont caractérisé les relations psycho-affectives entre parents et enfants durant cette crise pour montrer comment les parents ont perdu petit à petit l'emprise qu'ils avaient sur leurs enfants.

De tous les milieux de vie de l'enfant (famille, école, club ou mouvement de jeunesse, église,...), la famille agit de la façon la plus durable et la plus profonde sur sa formation affective. En effet, comme tout être vivant, l'enfant s'appuie sur ce qui est grand et fort. Il s'accrochera à son père qui peut tout et s'abandonnera sans réserve à sa maman si aimante, si bonne. Cela nous montre l'immense responsabilité qui incombe aux parents dans l'édification de la personnalité de leurs enfants.

Si alors on revient à ce qui s'est passé pendant cette crise, on peut effectivement se rendre compte du climat affectif qui régnait et qui règne encore au sein des familles burundaises. Ce père qui, comme on l'a déjà dit ci-haut incarne l'autorité dans le foyer, qui est capable de tout, qu'a-t-il fait pour arrêter cette flambée de violence ? A-t-il pu assurer la protection de ses enfants en usant de tous ses pouvoirs surnaturels (selon l'idée de l'enfant) ? Puisque il advenait que l'on soit obligé de fuir, le papa a-t-il songé au reste de la famille avant de sauver sa face ? La mère qui, normalement couvre ses enfants de toute l'affection et la tendresse qu'il faut, a-t-elle pu le faire dans ses moments durs où elle-même en manquait ?

Nous ne pouvons pas répondre de façon exhaustive à toutes ces interrogations mais la réalité montre que dans certaines familles, on peut bien voir à quel point les relations psycho-affectives entre parents et enfants ont été perturbées à cause des événements vécus. N'a-t-on même pas vu des foyers qui se sont disloqués au lieu de rester unis au sein du noyau familial. Parce qu'ils ne sont pas de même ethnie ou même croyance politique, certains couples se sont séparés. Qu'en a été du devenir des enfants ? Ces derniers se rangent soit du côté du père ou de la mère selon l'influence qu'exerce sur eux l'un ou l'autre parent.

Et, ces parents qui, au vu et au su des enfants, ont trempé leurs mains dans les massacres, ont-ils gardé la même considération envers leurs enfants ? On sait que ce qui compte chez l'enfant, c'est l'exemple prêché par l'adulte. Or, si auparavant les parents recommandaient à leurs enfants, de ne pas faire du mal sous toutes ses formes, seront-ils à mesure de se faire respecté après les exactions commises ? Quoiqu'il en soit l'autorité parentale en a été affectée d'une façon ou d'une autre. Certains parents ne sont plus capables d'inculquer à leur progéniture les bonnes habitudes d'antan parce que justement l'atmosphère affective a été "polluée".

En fin de compte, les relations psycho-affectives qui se tissent entre parents et enfants contribuent largement de façon positive ou négative à l'édification de la personnalité de l'enfant. L'éducateur devra pour ce fait porter un intérêt particulier pour épurer le milieu dans lequel l'enfant évolue car en effet, l'ambiance sociale est le terrain fertile qui nourrit la personnalité en croissance et concourt à la développer.

Si actuellement on observe des troubles affectifs chez certains enfants, il est fort probable que leur genèse émane des effets de la crise socio-politique que connaît notre société. Il est aussi vrai que parmi les faits qui ont participé à la dégradation de l'autorité parentale, on peut y inclure cette ambiance psycho-affective perturbée car comme le soulignent beaucoup d'auteurs l'affectivité est l'aspect le plus intime et le plus fondamental de la vie psychique de l'homme.

3.2. Les relations socio-économiques

Les parents doivent satisfaire aux multiples besoins de leurs enfants : la nourriture, l'habillement, les soins de santé, le logement, l'instruction, les loisirs, ... Tout cela exige des ressources potentielles. Quand un parent ne parvient plus à assurer tous ces besoins à ses enfants, ces derniers ne vont plus l'estimer au même titre qu'auparavant.

Si on se situe dans la société burundaise, il y a lieu de poser le problème selon le milieu dans lequel on se trouve. Mais dans tous les cas, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, les parents éprouvent d'une manière générale des difficultés à répondre aux sollicitations de leurs enfants. En milieu rural, la terre constitue la première ressource qui assure la survie des ménages. C'est grâce à cette terre que les parents peuvent satisfaire aux multiples besoins de leurs enfants. Or, l'on sait qu'avec la crise, beaucoup de familles ont été obligées de quitter leur terre pour s'installer dans des camps de déplacés. Dans ce milieu "artificiel", les familles ne vivent que grâce à des aides offertes par des organismes humanitaires. Elles doivent tendre toujours la main à ces bienfaiteurs. Certains enfants ne peuvent pas aller à l'école suite au manque de matériel scolaire. D'autres meurent de faim ou de maladies parce que leurs parents ne sont pas capables de les nourrir ou de les faire soigner.

En milieu urbain, beaucoup de ménages survivent grâce aux différents métiers et professions exercés par l'un ou l'autre membre du foyer. Mais avec la flambée des prix, les biens de première nécessité comme les denrées alimentaires, les médicaments, les frais de transport, les ménages ne sont plus à mesure de satisfaire à tous ces besoins. Cependant, l'inégale répartition des revenus fait qu'il y a des ménages plus nantis que d'autres, ce qui fait que le problème se pose différemment selon les revenus des ménages.

Maintenant alors, si on se tourne du côté des jeunes, la question que l'on se pose est celle de savoir comment ils interprètent cette incapacité de certains parents à répondre à leurs sollicitations. D'une part, ils peuvent supporter la frustration, d'autre part ils peuvent ne pas la digérer, ce qui va influencer alors la considération ou l'estime qu'ils réservaient à leurs parents. Et ce qui en découle c'est une dégradation de l'autorité parentale. Dans certains ménages, on constate que la famille vit grâce à ses enfants qui effectuent un petit commerce ou de petits travaux rémunérateurs.

Les difficultés économiques créent un climat d'insécurité qui pèse sur le psychisme de l'enfant et est générateur d'instabilité et par la suite d'inadaptation sociale. Les modifications brusques de la situation économique comme celles engendrées par cette crise d'octobre 1993, peuvent provoquer des changements dans la psychologie de l'individu et cela se répercute sur son comportement et ses attitudes. On remarque par exemple que l'insuffisance des ressources économiques peut mener les jeunes à se procurer par des moyens délictueux le strict nécessaire pour vivre.

En définitive, on peut dire que l'incapacité croissante des parents à satisfaire aux multiples exigences économiques de leurs enfants influence nécessairement la façon dont parents et enfants se considèrent normalement. Cette situation peut créer un sentiment d'infériorité chez les parents qui se culpabilisent d'avoir manqué à leur devoir ou un certain mépris du côté des enfants envers leurs parents. D'un côté comme de l'autre, l'autorité parentale s'en trouve affectée. En effet, cette autorité est là normalement pour diriger les options, discipliner l'anarchie des pulsions, donner un ordre, une signification et une direction aux différents actes posés par les enfants.

Quand elle vient à manquer, c'est l'anarchie, le désordre. Les pulsions agressives, parce que mal dirigées, se déversent sur des gens ou sur des biens d'intérêt commun. Des délits et crimes peuvent se commettre parce que ni la loi, ni les conseils des sages ne sont respectés.

Ainsi donc les conditions de vie socio-économiques des ménages sont un facteur non moins important dans l'équilibre et l'harmonie du foyer.

CHAPITRE IV : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET VARIABLES

4.1.1 Problématique

Dans toutes les sociétés du monde, les parents ont le droit et surtout le devoir d'éduquer leurs enfants. Ces derniers, même si ce n'est pas un devoir juridique, doivent se laisser éduquer. Pour que cette relation d'interaction puisse aboutir, certains facteurs doivent entrer en jeu.

Du côté des parents, il faut créer un climat de sécurité physique et affective permettant une entente entre tous les membres de la famille. Celle-ci doit offrir à l'enfant un milieu lui permettant un épanouissement physique, moral, intellectuel et spirituel. Cette tâche n'est pas du seul ressort des parents proches mais c'est tout le milieu, l'entourage environnant de l'enfant qui intervient. Le père et la mère ont particulièrement le rôle de guider l'enfant dès ses premiers pas jusqu'à sa maturité. Cela exige d'eux une certaine position d'autorité. C'est cette autorité parentale qui permet l'acceptation des modèles proposés, de la ligne de conduite à adopter./

Nous savons par ailleurs que les jeunes en général et les parents n'ont pas la même perception de la vie. Ils n'ont pas les mêmes goûts, désirs et principes. Bref, la philosophie diffère d'un côté comme de l'autre. C'est alors que l'autorité dont dispose les parents les aide à moduler le comportement des jeunes en usant de leur sagesse et de leur expérience.

Dans le Burundi traditionnel, le problème de l'éducation des enfants se posait avec moins d'ampleur qu'actuellement. En effet, la mission d'éduquer revenait à tout le monde.

Tous les adultes participaient à l'éducation des plus jeunes car disait-on "umwana n'uwa bose" (l'enfant est pour le village, pour toute la communauté). Les parents avaient alors moins de difficultés car les rapports qui les liaient aux enfants étaient régis par les principes d'autorité, de respect, de crainte voire même de soumission. On pourrait dire que ce n'était pas une relation d'interaction. Elle était plus orientée dans un seul sens parce que l'enfant participait de façon très réduite à son éducation.

Le monde évoluant, la société burundaise a suivi le rythme des autres sociétés. Sur le plan éducatif, tant de choses changent. L'autorité parentale diminue petit à petit d'intensité. Il n'est plus question de crainte ou de soumission. L'adulte doit également du respect à l'enfant et ce dernier participe également à sa propre éducation. Il est associé au choix des modèles à suivre. L'éducation ne sera plus orientée dans un seul sens mais il doit exister un consensus pour que le courant passe. Certaines règles éducatives jadis considérées comme absolues seront revues, d'autres seront remises en question. En effet, avec le 20ème siècle caractérisé par l'industrialisation, l'éducation ne sera plus l'apanage du seul milieu familial. D'autres institutions comme l'école, les associations de jeunesse, les moyens d'information et de formation vont compléter le cadre familial. Ainsi, l'enfant découvre d'autres modèles, d'autres valeurs pouvant aller en contradiction avec celles diffusées par les parents.

A ce propos, Jean GEORGIN, nous dit ceci :

"Les jeunes ont ainsi devant les yeux l'image d'une société en déroute. Les autorités traditionnelles hésitent entre le laisser-faire et la remise en ordre. Le rôle des parents s'amenuise au milieu de l'invasion des informations. Le monde «des grands» qui s'interroge publiquement n'offre plus la sécurité ni l'exemplarité nécessaire au développement de jeunes personnalités, comme hier".¹

¹ GEORGIN (J), Les jeunes et la crise de valeurs, Editions du Centurion, Paris, 1975, p. 43.

Cette situation de dilemme ; du côté des adultes comme du côté des jeunes, va créer ce qu'on appelle communément "conflit de générations" et tous ses corollaires. Le problème sera posé différemment selon qu'on est en ville ou dans la campagne. Du fait même qu'en ville c'est la rencontre de plusieurs cultures, le milieu privilégié pour les moyens modernes de communication, les parents des villes auront plus de difficultés à réconcilier le moderne et le traditionnel.

Avec l'éclatement de la crise d'octobre 1993, les problèmes dans ce domaine vont se poser avec beaucoup plus d'acuité. En effet, dans tout le pays, les esprits sont surchauffés. Et les jeunes et les vieillards participent d'une façon ou d'une autre dans cette crise. Même ceux qui sont animés de bonne foi ne parviennent pas à calmer la situation car les gens étaient tellement déboussolés que l'on pourrait parler de "folie collective".

Les rescapés des massacres assistent impuissamment à des scènes atroces. Ceci ne va pas sans conséquence sur la personnalité surtout pour les jeunes enfants immatures. A ce propos, diverses publications des années de guerre et d'après guerre nous renvoient à des troubles agressifs de la vie infantile qui semblent surtout apparaître là où les enfants grandissent dans des conditions de vie anormales (sans parents, sans famille, éduqués en groupes ou camps de concentration, etc).

Parlant de ces troubles, Anna FREUD nous dit ceci :
"Le trouble se manifeste par l'apparition d'un plaisir de destruction insensé et incontrôlable, par l'absence de réactions normales de pitié ou de sentiment de culpabilité après un dommage causé par la torture des animaux et des brutalités envers les plus faibles, par l'indifférence vis-à-vis des adultes".¹

¹ FREUD (A), Initiation à la psychanalyse pour éducateurs, Privat, 1969, p. 114.

Ce qui vient d'être dit ci-haut s'est fait remarquer pendant cette crise que connaît le Burundi. L'on aura vu ou l'on voit encore des enfants qui éprouvent du plaisir à détruire (maisons, locaux,...) voire même à tuer avec une indifférence affective qui dépasse l'entendement.

En revenant un peu en arrière avant la crise, on peut évoquer quelques signes qui témoignaient déjà d'une certaine dégradation de l'autorité parentale dans la ville de Bujumbura. En effet, dans les différents quartiers, il est courant et normal qu'on trouve des groupes ou des bandes de jeunes (adolescents pour la plupart) constitués autour d'une cible commune qui peut être les jeux, les conversations, le sport, etc. Jusque là à part quelques cas marginaux, ces bandes ne commettaient pas de crimes ou délits.

Mais petit à petit surtout quand certains jeunes commencent à abandonner l'école échappant ainsi à la responsabilité des parents, on assiste à des petits délits comme les vols à la maison ou dans de petites boutiques.

Quand commence la campagne politique, campagne que beaucoup de gens désignent comme la cause profonde de la crise parce qu'elle aurait été mal menée, les politiciens vont exploiter ces bandes d'adolescents en passant par un intermédiaire ou par leurs leaders pour pouvoir pénétrer facilement les quartiers. Pour gagner leur confiance, ils vont user de l'alcool, de l'argent et des promesses des fois irréalisables pour pouvoir faire passer leurs messages.

C'est ainsi que ces adolescents découvrent que les adultes particulièrement les politiciens font recours à eux, d'où un sentiment d'estime de soi, de valorisation. En outre, il arrivait qu'ils promettaient la lune c'est-à-dire des choses visiblement irréalisables.

Et ces jeunes ne sont pas si bêtes. Ils finiront par le remarquer et là commence le processus de démystification de ces hommes politiques. N'est-ce pas là les parents ou les adultes qui, d'une façon ou d'une autre sont aussi démystifiés ? Avec cette démystification, c'est l'autorité parentale qui est affectée au premier abord. Ce qui vient d'être dit n'était que quelques signes manifestes d'avant l'éclatement de la crise, les signes avant-coureur de la dégradation de l'autorité parentale.

Un peu tardivement par rapport au reste du pays, la ville de Bujumbura va connaître les moments forts de la crise qui va d'ailleurs perdurer. Comme à l'intérieur du pays où l'on faisait la chasse aux personnes d'ethnie ou de tendances politiques différentes, la même situation se produit. On assiste à une balkanisation des quartiers. Dans cette tragédie, ce sont les jeunes, en complicité avec certains parents qui sont les principaux acteurs. Mais les metteurs en scène ne sont autres que les adultes.

L'autre scénario ou la deuxième phase de la crise sera caractérisée par des attaques de certains quartiers par des bandes armées. Comme dans la première phase, ce sont les jeunes regroupés en bandes qui vont participer soit comme attaquants (parce que les bandes armées sont à majorité composées de jeunes) soit comme défenseurs de leurs quartiers. Et, quand ils seront parvenus à protéger leurs quartiers, ces jeunes se sentiront plus forts et vont alors exiger des adultes un respect inconditionnel pour les avoir protégés. Là encore, l'autorité parentale s'en trouve touchée d'autant plus que la plupart des parents, au lieu de stopper le mouvement, vont plutôt l'encourager étant donné qu'ils verront en cela une certaine garantie de sécurité.

Un autre aspect de cette crise aura été le pillage des biens dans les différents quartiers de la ville. Ce sont toujours les jeunes en général qui participeront dans cette opération et cela se fait au vu et au su des adultes. Au lieu de les empêcher, ils vont plutôt les encourager en achetant les biens pillés à très bas prix. N'est-ce pas là une façon de soutenir l'action et de se démettre de l'autorité vis-à-vis des enfants ?

On peut aussi se demander ce que ces jeunes font de l'argent résultant de ces biens pillés. Dans certains cas, cet argent est utilisé pour se procurer de l'alcool, de la drogue et autres produits stupéfiants. Or, l'on sait qu'à la longue ces produits créent une certaine dépendance physique et psychique chez l'individu qui en consomme. Quand ces jeunes gens seront à court d'argent parce qu'il n'y a plus de biens à piller, où vont-ils tirer les sommes nécessaires pour s'acheter ce qu'ils avaient l'habitude de consommer ? Evidemment, quand cette situation se produit, tous les moyens sont bons. Ils vont soit voler cet argent à la maison, chez un voisin, soit exiger des passants de leur donner à boire ou de l'argent en espèce.

Comme on le dit, toute médaille à son revers. Ces jeunes qui, auparavant avaient des encouragements de la part des parents parce que défenseurs, protecteurs de leurs quartiers, ne vont pas tarder à se retourner contre ces derniers à cause des méfaits des stupéfiants ou de mauvaises habitudes acquises petit à petit durant la crise.

Que font alors les parents face à cette jeunesse en déviation ? Certains, au lieu d'intervenir pour empêcher leurs enfants de commettre des exactions, les corrompent pour que leurs biens et leur personne soient protégés. D'autres ont purement et simplement peur de dire quoi que ce soit sous risque de se voir agresser. Une attitude d'indifférence sera aussi observée chez d'autres.

Tout cela témoigne d'une certaine dépravation des moeurs qui autrefois encourageaient le respect mutuel et surtout le respect des adultes par les jeunes.

Face à ce constat, nous nous posons une série de questions :

- Qu'est-ce qui est restée de l'autorité parentale qui, jadis était un outil sur lequel s'appuyaient les parents pour corriger voire même punir leurs enfants?
- Les parents de la ville de Bujumbura prennent-ils conscience de la dégradation de leur autorité ?
- A qui ces parents attribuent-ils ce manque d'autorité? Si certains accusent notamment les politiciens d'avoir intoxiqué la jeunesse, quelle est la part de responsabilité leur accordent-ils et celle qui leur revient ?
- Que font ces parents de la ville de Bujumbura pour reconquérir ou renforcer leur autorité ?

Toutes ces questions constituent la base de notre recherche. Nous allons essayer d'y répondre provisoirement dans le paragraphe suivant.

4.2. Hypothèses de travail

4.2.1. Hypothèse générale

Les parents de la ville de Bujumbura seraient conscients de la dégradation de leur autorité vis-à-vis de leurs enfants. Mais, ils justifieraient cela plus comme une conséquence de la crise socio-politique d'octobre 1993 qu'un résultat d'autres facteurs combinés inhérents à la vie en ville.

4.2.2. Hypothèses opérationnelles

1. Les mères plus que les pères de famille de la ville de Bujumbura remarqueraient la dégradation de l'autorité parentale.
2. Dans la ville de Bujumbura, la prise de conscience de la dégradation de l'autorité parentale varierait selon les conditions de vie des habitants. Ainsi, les parents à niveau socio-économique bas sentiraient la dégradation de leur autorité plus que ceux à niveau socio-économique élevé.

4.2.3. Choix et justification des variables

Pour une recherche ayant comme thème répercussions d'une crise socio-politique sur les rapports d'autorité entre parents et enfants, plusieurs variables peuvent entrer en jeu. Mais elles n'ont pas le même degré de pertinence. Dans notre travail, nous retiendrons seulement deux variables à savoir le sexe et le niveau socio-économique parce que nous jugeons qu'elles sont plus agissantes sur notre sujet d'étude.

Nous allons définir d'une manière opérationnelle ces variables en essayant de préciser comment elles interviennent dans le cadre de notre recherche.

1) Le sexe

D'une part, nous savons, grâce aux notions de psychologie générale et surtout de psychologie différentielle que les filles et les garçons réagissent différemment devant certaines situations, devant les mêmes stimuli.

D'autre part, nous savons que dans le domaine de l'éducation, les rôles du père et de la mère sont différents même s'ils sont complémentaires.

En effet, on remarque que la mère est beaucoup plus en contact avec les enfants, communique avec eux plus que le père. Ce dernier semble souvent absent surtout en ville. Cette absence est observable même après les heures de service.

Ainsi, nous pensons que, dans les conditions normales, les mères vont remarquer en premier lieu les signes de la remise en cause de leur autorité.

2) Le niveau socio-économique

L'implication de la jeunesse dans la crise d'octobre 1993 diffère d'un quartier à l'autre en mairie de Bujumbura. En effet, même avant cette crise, on pouvait remarquer aisément des comportements de certains jeunes tendant vers une agressivité manifeste et cela selon les quartiers. On entendait parler des groupes de jeunes appelés "sans défaite", "sans échec", "sans capote", "commando" etc selon qu'on est à Bwiza, à Ngagara, à Musaga, à Kamenge ou ailleurs. Or, comme déjà dit plus haut, les acteurs de la crise semblent avoir exploité cette situation latente. Peut-on dire que les parents de certains quartiers ont pu plus que d'autres maîtriser leurs enfants? Oui ou non, en tout cas la réalité est telle que la situation est variable. De plus, les conditions de vie des habitants de la ville diffèrent d'un quartier à l'autre. On distingue des quartiers à Niveau Socio Economique Elevé (N.S.E.E.), des quartiers à Niveau Socio-Economique Moyen (N.S.E.M.) et des quartiers à Niveau Socio-Economique Bas (N.S.E.B.).

Ces conditions de vie influencent nécessairement les comportements et attitudes des enfants envers les adultes et particulièrement envers leurs parents. Ces derniers aussi, selon leur statut social ont participé différemment dans cette crise.

Ainsi, avons-nous jugé pertinente la variable niveau socio-économique dans notre étude.

Dans le chapitre que nous venons de clore, nous avons posé le problème de recherche, formulé nos hypothèses et précisé les variables retenues.

Dans le chapitre qui va suivre, il sera question de décrire notre méthode de travail pour recueillir les données sur terrain et de la façon dont l'enquête s'est déroulée.

CHAPITRE V : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

5.1. Instrument de travail : le Questionnaire

Il existe plusieurs instruments d'enquête. On peut citer entre autres l'entretien (entrevue), l'étude de cas, l'analyse de contenu, le questionnaire, etc. Il appartient alors au chercheur d'apprécier l'instrument qui convient à sa recherche.

Pour ce qui nous concerne, le questionnaire écrit s'est révélé le mieux indiqué à notre étude compte tenu de la nature de celle-ci et de notre population d'enquête. Voici les principales raisons qui justifient son choix :

- 1° Il permet de toucher un grand nombre de répondants dans un temps relativement court et avec des moyens financiers modestes.
- 2° Il permet d'éviter des termes vagues qui, une fois employés, risquent d'indisposer les répondants.
- 3° Compte tenu de la nature de notre recherche, le questionnaire écrit semble mieux approprié parce qu'il s'agit de s'exprimer sur des faits, des sentiments et des perceptions personnelles. Le répondant a besoin d'être libre et de travailler sans aucune influence.
- 4° Vu le peu de disponibilité de la plupart de nos enquêtés, le questionnaire est mieux adapté parce qu'il n'exige pas un temps assez long pour y répondre. En plus, il permet de recueillir assez d'informations variées et réfléchies.
- 5° Enfin, les informations recueillies par questionnaire écrit sont d'un traitement statistique relativement facile.

Voilà les avantages qu'on reconnaît au questionnaire et qui nous ont permis de le préférer parmi d'autres instruments de recherche. Mais, pour pouvoir l'adopter définitivement, nous l'avons soumis à la pré-enquête. Comme certains de nos enquêtés ne comprennent pas le français, nous faisons recours à la traduction du questionnaire en kirundi pour leur permettre d'y répondre facilement.

5.2.1. LA PRE-ENQUETE

Après avoir élaboré le questionnaire provisoire, nous l'avons soumis à vingt deux parents choisis dans les six quartiers suivants : NGAGARA, BWIZA, BUYENZI, KIRIRI, ROHERO et MUTANGA. Le choix de nos enquêtés a été guidé par les variables provisoirement retenues à savoir le sexe et le quartier de résidence. Nous distinguons ici les quartiers à niveau socio-économique élevé, les quartiers à niveau socio-économique moyen et les quartiers à niveau socio-économique bas.

Pour la première catégorie, nous avons distribué le questionnaire dans les quartiers de KIRIRI, ROHERO et MUTANGA NORD, pour la deuxième catégorie NGAGARA et pour la troisième BWIZA et BUYENZI.

Nous décrirons, dans l'enquête proprement dite, la méthode utilisée pour le choix de l'échantillon aussi bien de la pré-enquête que celui de l'enquête proprement dite.

Après la récolte du questionnaire de la pré-enquête, nous sommes passé à son dépouillement. Voici comment était réparti notre échantillon de la pré-enquête.

**Tableau n° 1 : Répartition de l'échantillon
de la pré-enquête**

	QUARTIER DE RESIDENCE	SEXE		TOTAL
		PERE	MERE	
N.S.E.E.	KIRIRI	3	1	4
	MUTANGA NORD	2	2	4
	ROHERO	2	1	3
N.S.E.M.	NGAGARA	3	2	5
N.S.E.B.	BWIZA	2	1	3
	BUYENZI	2	1	3
TOTAL		14	8	22

Nous avons lancé en tout 30 exemplaires du questionnaire soit 15 pour les pères de famille et 15 pour les mères et dans les quartiers ci-haut mentionnés mais nous n'avons récolté que 22 dûment remplis. Nous les estimons suffisants pour la pré-enquête.

Après le dépouillement, nous n'avons pas trouvé la nécessité d'ajouter d'autres questions. Par contre, deux questions devaient être reformulées parce qu'elles se sont révélées incomplètes au niveau des possibilités de réponses qui étaient proposées. La question n° 12 sur le questionnaire provisoire a été supprimée parce qu'elle ressemblait à sa précédente sur plusieurs aspects.

Voici comment la deuxième question était au départ formulée :

Comment appréciez-vous actuellement le comportement des jeunes à l'égard des adultes ?

Positivement

Négativement

Pour la rendre plus claire, nous l'avons reformulée dans le sens qui suit :

Comment appréciez-vous actuellement le comportement des jeunes à l'égard des adultes ?

Plus positivement que négativement

Plus négativement que positivement

Aussi positivement que négativement

La deuxième question reformulée est la question n° 9 sur le questionnaire provisoire.

Sa formulation de départ était :

Pensez-vous que le politicien burundais participe positivement ou négativement dans l'éducation de la jeunesse ?

Positivement

Négativement

Les résultats de notre pré-enquête nous montrent que nous avons considéré les deux extrêmes, ce qui nous pousse à ajouter une autre possibilité de réponse. Ainsi, nous l'avons formulée de la façon suivante :

D'une manière générale, comment appréciez-vous la participation du politicien burundais dans l'éducation de la jeunesse ?

- Plus positivement que négativement
- Plus négativement que positivement
- Aussi positivement que négativement

S'agissant de la question n° 12, nous l'avons supprimée parce qu'elle ressemblait à la précédente (N° 11). En effet, les réponses de nos enquêtés nous renvoyaient à la question n° 11. De plus, la question n° 13 semble plus explicite sur l'idée que nous cherchons à savoir.

Le deuxième objectif de notre pré-enquête était de vérifier la pertinence de nos variables initialement mises à l'étude. C'est ainsi qu'après le dépouillement, il nous a paru nécessaire de maintenir la variable sexe mais par contre la variable quartier de résidence a été remplacée par le niveau socio-économique. En effet, les deux variables (N.S.E. et quartier de résidence) ne sont pas tellement différentes parce que le quartier de résidence révèle en quelque sorte le niveau socio-économique de ses habitants. Après la pré-enquête, nous avons gardé le N.S.E. parce qu'il nous permet de regrouper les quartiers dans les trois catégories ci-haut citées .

En conclusion, cette phase de la pré-enquête nous aura beaucoup éclairé pour bien aborder la phase suivante de l'enquête proprement dite. Au lieu de 17 questions, notre questionnaire contient 16 questions. Les questions n° 2 et n° 9 ont été éclaircies davantage. Nous maintenons deux variables avec une modification de la variable quartier de résidence qui devient désormais le niveau socio-économique.

5.3. L'enquête proprement dite

Nous avons effectué notre enquête dans la ville de Bujumbura. Nous allons ici décrire le milieu d'enquête avant de préciser la façon dont l'échantillonnage a été conçu. Nous parlerons par la suite du déroulement de l'enquête ainsi que du lancement et de la récolte du questionnaire.

5.3.1. Terrain d'enquête

La ville de Bujumbura, comme toute autre ville, regorge d'une population de catégories différentes. Il y a d'une part des fonctionnaires de l'Etat parmi lesquels on peut distinguer des cadres, des fonctionnaires moyens et des "petits" fonctionnaires, d'autre part on a des industriels, des grands commerçants et des gens exerçant des métiers divers (commerce, maçonnerie, menuiserie, etc). C'est ainsi que la répartition dans les différents quartiers que compte la ville de Bujumbura sera aussi fonction du niveau socio-économique.

En effet, ces quartiers peuvent être groupés en catégories selon que l'on considère l'ancienneté de leur création, le N.S.E. ou tout simplement la répartition administrative de la mairie en zones.

Pour ce qui nous concerne, nous regroupons les différents quartiers de la ville de Bujumbura selon le critère "N.S.E." (Niveau Socio-Economique) des habitants. Selon les études déjà menées sur ce sujet, trois catégories peuvent être considérées :

- le niveau socio-économique élevé (N.S.E.E.)
- le niveau socio-économique moyen (N.S.E.M.)
- le niveau socio-économique bas (N.S.E.B.)

Quels sont les quartiers qui composent ces trois catégories et pourquoi ?

A. N.S.E.E.

Dans cette catégorie, nous rangeons les quartiers suivants : KIRIRI, ROHERO (I et II), KININDO, KABONDO, ZEIMET, O.U.A., GATOKÉ, MUTANGA (Nord et Sud) et GIHOSHA.

Ces quartiers sont habités par des hauts fonctionnaires de l'Etat comme les membres du Gouvernement, des directeurs généraux, des fonctionnaires internationaux ainsi que des hommes d'affaires fortunés.

A ceux-là, on peut ajouter, avec réserve, les quartiers ASIATIQUE habités par une population d'origine orientale ainsi que le quartier INDUSTRIEL où l'on trouve quelques familles aisées. On les qualifie d'ailleurs de "quartiers d'affaires";

B. N.S.E.M.

Cette catégorie est essentiellement constituée par les cinq quartiers de la zone NGAGARA ainsi que le quartier KINANIRA, récemment créé dans la zone MUSAGA. Les quartiers 6 et 7 de NGAGARA pouvant bénéficier des mêmes conditions de vie que les quartiers de la première catégorie.

Ces quartiers sont habités à majorité par des jeunes cadres, des fonctionnaires moyens, de quelques commerçants ainsi que des jeunes officiers militaires.

C. N.S.E.B.

On peut ranger dans cette catégorie, les quartiers de KINAMA, CIBITOKÉ, MUTAKURA, BWIZA, BUYENZI, MUSAGA, NYAKABIGA et KAMENGE.

En général, dans ces quartiers habitent des gens dont les conditions de vie sont modestes avec une certaine variation. Tantôt on trouve des taudis sordides, tantôt des maisons à matériaux durables éclairées que l'on peut facilement assimiler à celles de la première ou de la deuxième catégorie.

Nous tenons à préciser que cet inventaire n'est pas exhaustif dans la mesure où il y a des quartiers nouvellement créés, et pour lesquels on a du mal à dissocier des anciens quartiers. C'est notamment le cas de KINANIRA, ECOSAT (près du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge - CHUK).

Signalons en outre qu'actuellement certains quartiers, surtout de la troisième catégorie, sont faiblement peuplés ou quasiment non peuplés. C'est notamment le cas de KAMENGE, CIBITOKÉ et KINAMA.

5.3.2. Echantillonnage

La façon dont l'échantillonnage a été effectué figure parmi les critères importants qui sont tenus en considération pour accorder la crédibilité aux résultats d'une recherche scientifique.

Selon D'HAINAUT, l'échantillonnage est :

"L'opération qui consiste à prélever un certain nombre d'éléments (c'est-à-dire un échantillon) dans un ensemble des éléments qu'on veut observer ou traiter (population)".¹

Ainsi, pour notre cas, selon le dernier recensement de la population burundaise daté de 1990, les statistiques ont montré que Bujumbura Mairie comptait 226.618 résidents. Voici comment à cette époque était répartie la population de la ville de Bujumbura selon le sexe et la zone.

Tableau n° 2 : Répartition de la population de la ville de Bujumbura selon le sexe et par zone

ZONE	TOTAL RESIDENTS	MASCULIN	FEMININ
BUYENZI	27.981	13.886	14.095
BWIZA	26.612	15.174	11.438
CIBITOKÉ	25.399	13.423	11.976
KAMENGE	39.357	21.095	18.262
KINAMA	23.560	12.085	11.262
MUSAGA	30.746	18.871	11.875
NGAGARA	15.135	8.426	6.709
NYAKABIGA	15.728	8.426	6.514
ROHERO	22.000	12.012	10.088

TOTAL : 226.618 résidents.

¹ D'HAINAUT (L),

Concepts et méthodes de la statistique,
Tome 1, Paris, Edition Labor -
Bruxelles, 1975, p. 32.

Comment alors avons-nous procédé pour déterminer l'échantillon (dans la pré-enquête comme dans l'enquête proprement dite) ?

Nous avons employé la "Méthode de l'échantillonnage aléatoire". Celle-ci utilise une technique appelée "Méthode de l'urne".¹ Il a fallu d'abord choisir les quartiers, ensuite les avenues et dans la mesure du possible les ménages concernés par l'enquête.

Pour le choix des quartiers, nous avons inscrit sur des bouts de papier, tous les noms des quartiers existants dans la mairie de Bujumbura. Nous en avons tiré un nombre déterminé. Pour la pré-enquête, nous avons opté pour 6 quartiers tandis que pour l'enquête proprement dite, il a fallu 8 quartiers. Ce choix devait aussi tenir compte des 3 catégories ci-haut mentionnées.

Pour le choix des avenues et des ménages, nous aurions pu procéder comme précédemment si nous ne nous étions pas heurté à des obstacles. En effet, l'avenue ou le numéro de la maison tirés au hasard n'étaient pas nécessairement habités par une famille ayant des enfants à charge. Il s'agissait parfois des maisons habités par des célibataires, des jeunes mariés ou des familles sans enfants. C'est ainsi que devant de telles situations, nous nous informions auprès des habitants de cette avenue jusqu'à trouver les sujets qui remplissaient les conditions exigées pour faire partie de notre population d'enquête. Ces conditions étaient d'avoir comme résidence un des quartiers de la ville de Bujumbura et d'avoir des enfants à charge en âge approchant ou dépassant la période d'adolescence.

¹ D'HAINAUT (L), op. cit., p. 38.

Nous sommes alors abouti aux effectifs répartis comme suit :

Tableau n° 3 : Répartition globale de l'échantillon selon le sexe et le N.S.E.

N.S.E.	QUARTIER	PERE	MERE	TOTAL	
N.S.E.E.	KIRIRI	5	5	10	40
	ROHERO (I & II)	6	6	12	
	MUTANGA (NORD & SUD)	9	9	18	
N.S.E.M.	NGAGARA (III, IV, V)	11	11	22	34
	KINANIRA	6	6	12	
N.S.E.B.	BUYENZI	8	8	16	42
	BWIZA	5	5	10	
	MUSAGA	8	8	16	
TOTAL		65	51	116	

Enfin de compte, l'effectif de notre échantillon est de 116 sujets d'enquête. Nous pensons que cet échantillon est suffisant si nous nous référons aux théories avancées par certains auteurs.

En effet, selon DELANDSHEERE,

*"Echantillonner, c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'éléments dont l'observation permet de tirer des conclusions (inférences) applicables à la population entière (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait"*¹

¹ DE LANDSHEERE (G),

Introduction à la recherche en éducation, Editions Georges Thôme, Liège, 1983, p. 282

A ce propos, nous comprenons que c'est de l'échantillon que découlent les conclusions pouvant être appliquées sur toute la population d'enquête. C'est pour cette raison qu'il doit être suffisamment représentatif. Néanmoins cette représentativité n'est possible qu'à deux conditions d'après D'HAINAUT :

"Il faut que tous les individus de la population aient la même chance d'être sélectionné. L'effectif de l'échantillon doit être grand".¹

Pour cette dernière condition, elle n'est pas claire parce que les notions de grand, petit ou moyen sont à relativiser. Ainsi par exemple MUCCHIELLI nous dit que échantillonner c'est :

" limiter l'enquête au petit nombre de personnes, une sur dix, une sur vingt, une sur deux cents, ou une sur deux mille, etc".²

En outre, "la plupart des psychostatisticiens soutiennent que plus le nombre de sujets est grand, plus les normes obtenues inspirent confiance. Mais Edouard CLAPAREDE (...) ne partage pas cet avis. Il considère que le nombre de trente ou quarante est suffisant".³ Et Claude JAVEAU d'affirmer que :

"Aucun échantillon ne devrait comporter moins de trente individus".⁴

¹ D'HAINAUT (L), op. cit., p. 32.

² MUCCHIELLI (R), Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, E.S.F., Paris, 1975, p. 16.

³ KARIKUNZIRA (M), Pédagogie expérimentale, Cours inédit, 1ère Licence, A.A. 1984-1985.

⁴ JAVEAU (C), L'enquête par questionnaire, Editions de l'U. de Bruxelles, Paris, 1978, p. 28.

En ce qui nous concerne, nous pensons que notre échantillon de 116 sujets est suffisant. Précisons que ces 116 sujets sont répartis selon les variables retenues. Ainsi, soixante cinq pères et cinquante et un mères de famille ont été retenus parmi lesquels quarante sujets sont issus des quartiers à N.S.E.E., trente quatre des quartiers à N.S.E.M. et quarante deux des quartiers à N.S.E.B.

5.3.3. Lancement et récolte du questionnaire

La tâche n'a pas été facile. Pour le lancement du questionnaire, il fallait sillonner tous les quartiers choisis pour constituer notre échantillon. Dans un premier temps, nous avons essayé de respecter les consignes de départ c'est-à-dire ne prendre que les avenues tirées au hasard. Dans certains quartiers, nous avons pu réussir mais dans d'autres soit l'avenue n'est pas mentionnée, soit nous ne trouvions pas de gens remplissant les conditions exigées. C'est ainsi que nous avons opté de nous informer auprès des habitants du quartier pour rester dans les normes fixées et arriver aux effectifs escomptés. Des fois, nous devrions confier cette tâche à des connaissances particulièrement dans les quartiers où il est difficile de s'introduire facilement dans les demeures. C'est le cas des quartiers à N.S.E.E. comme KIRIRI, ROHERO, MUTANGA NORD, etc.

Seule la distribution du questionnaire nous a pris trois semaines et demi. En tout 140 exemplaires ont été distribués.

Quant à la récolte du questionnaire, nous avons effectué nous même cette opération dans les quartiers où il était facile de trouver sur place nos enquêtés ou bien on se fixait rendez-vous et nous passions les récupérer au boulot. Dans d'autres quartiers, nous confions cette tâche à des connaissances.

Malgré tous les efforts déployés en vue de minimiser la mortalité de l'échantillon, nous nous sommes retrouvés avec 116 questionnaires dûment remplis parmi les 140 distribués, soit un taux de mortalité de 8,28%.

Dans les pages qui suivent, nous allons alors présenter, analyser et interpréter les résultats de notre travail.

IIème PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Introduction

Cette partie que nous entamons constitue une étape très importante dans une recherche. C'est dans celle-ci, comme l'indique son titre, que nous allons présenter, analyser et interpréter les résultats de l'enquête. Il sera question ici de présenter d'abord quantitativement les informations recueillies sous forme de tableaux et ensuite nous allons en faire des commentaires en guise d'explication. Ensuite, dans un deuxième temps, nous analyserons qualitativement les résultats obtenus pour enfin dégager l'opinion générale de nos enquêtés sur les répercussions de la crise d'octobre 1993 sur l'autorité parentale.

Cette partie va s'articuler sur quatre chapitres correspondant aux quatre thèmes retenus dans l'enquête. Les quatre thèmes ou chapitres et leurs indicateurs sont les suivants :

Le premier chapitre traite de la crise d'Octobre 1993 comme facteur ayant influencé la remise en cause de l'autorité parentale. Les indicateurs de ce chapitre sont les questions n°1, 2, 3 et 4.

Le deuxième montre la part de responsabilité des parents dans la dégradation de leur autorité sur les enfants ayant pour indicateurs les questions n° 5, 6, 7 et 8.

Le troisième indique la part de responsabilité de l'homme politique burundais dans la modification des rapports parents-enfants. Les indicateurs de ce chapitre sont les questions n° 9, 10 et 11.

Le quatrième présente le milieu urbain comme facteur favorisant la remise en cause de l'autorité parentale avec pour indicateur les questions n° 12, 13 et 14.

Signalons que les questions n° 15 et 16 ont été conçues dans le but de nous aider à formuler des recommandations.

Avant d'entrer dans les détails de cette partie, il s'avère nécessaire de préciser que partout où cela s'impose, nous utiliserons le test de Khi-carré pour confirmer la signification ou la non signification des résultats obtenus. C'est ainsi que, pour permettre à notre lecteur de se faire une idée de ce qu'est ce test et de son usage, nous allons donner quelques généralités.

Généralités sur le test du Khi-carré

Le test du Khi-carré est un des critères statistiques représenté par le signe suivant : X^2 . Il est utilisé pour évaluer l'écart entre une distribution obtenue expérimentalement et une distribution théorique ou attendue. Il permet en plus de contrôler la signification d'une série de différences entre les effectifs observés de deux groupes. En d'autres termes, il permet de savoir si ces différences constatées sont dues au hasard ou si elles proviennent d'une cause systématique. C'est dans ce dernier cas qu'elles sont significatives. La question qui se pose alors est de savoir quand peut-on dire que ces différences sont significatives ou liées au hasard. C'est quand le Khi-carré calculé est supérieur au Khi-carré lu dans les tables au seuil de probabilité choisi que les différences constatées sont significatives. On dira alors que l'hypothèse nulle (H_0) est confirmée. Mais là aussi, quand faut-il adopter ou rejeter cette hypothèse nulle ?

Louis D'HAINAUT répond clairement à cette question :
*"Admettre l'hypothèse nulle, c'est décider que la différence observée (entre la réalité et l'hypothèse) est entièrement attribuable aux fluctuations dues au hasard de l'échantillonnage. En d'autres termes, c'est dire que la seule source de la variabilité qu'on puisse retenir est le hasard dans l'échantillonnage. Rejeter l'hypothèse nulle, c'est décider que la différence observée (entre la réalité et l'hypothèse) ne peut pas être entièrement attribuée aux fluctuations dues au hasard de l'échantillonnage mais qu'elle provient d'une cause systématique"*¹

La formule pour calculer le X^2 est la suivante :

$$X^2 = \frac{(f_o - f_e)^2}{f_e}$$

f_e = Fréquences théoriques

f_o = Fréquences observées

$$f_e = \frac{S_i \cdot T_j}{N}$$

S_i = La somme des fréquences dans les rangées

T_j = La somme des fréquences dans les colonnes

N = L'échantillon

$S^i \cdot T_j$ = Le produit des totaux marginaux

Chaque fois qu'un des effectifs est inférieur à 10, certains auteurs recommandent d'appliquer la correction de Yates. Celle-ci consiste à réduire de 0,5 chaque fréquence observée qui est supérieure à celle attendue et à augmenter de 0,5 chaque fréquence observée qui est inférieure à celle

¹ D'HAINAUT (L), Les concepts et méthodes de la statistique, Tome 1, Edition Labor-Bruxelles, Paris, 1975, p. 32

attendue. Simplement, il s'agit de réduire de 0,5 chaque écart absolu entre la fréquence observée (f_o) et la fréquence théorique (f_e).

La formule pour calculer le X^2 devient :

$$X^2 = \frac{[(f_o - f_e) - 0,5]^2}{f_e}$$

Terminons ces quelques considérations théoriques en rappelant que la décision de rejeter ou d'adopter l'hypothèse nulle est dictée par le résultat de comparaison entre le X^2 calculé et le X^2 lu dans les tables au seuil de probabilité que l'on s'est fixé et à un nombre de degré de liberté donné. Le degré de liberté se calculant à l'aide de la formule suivante :

$$L = (K - 1) (R - 1)$$

K = Nombre de colonnes

R = Nombre de rangées

Précisons que dans la comparaison des pourcentages, nous allons considérer toute différence supérieure ou égale à 10% comme d'office significative. Cette approche est acceptée par de nombreux auteurs dont G. DELANDSHEERE quand il affirme que

"Par convention, on décide que la limite acceptable est de 10% voire de 5%".¹

Signalons en outre que tout au long de cette partie, nous allons interpréter en comparant les résultats des enquêtés issus des quartiers à niveau socio-économique élevé (N.S.E.E.) avec ceux de niveau socio-économique bas (N.S.E.B.) tandis que ceux du niveau socio-économique moyen (N.S.E.M.) nous permettrons de nous faire une idée sur les trois niveaux de vie de nos enquêtés.

¹ DELANDSHEERE (G), Introduction à la recherche en éducation, Colin, 5^e édition revue et augmentée, Bourrelier, 1982, Paris, p. 401.

Voilà les quelques éclaircissements qu'il fallait apporter avant d'aborder cette dernière partie. Nous allons maintenant entamer l'analyse et l'interprétation des données recueillies et ceci se fera thème (chapitre) par thème et item par item.

**CHAPITRE VI : LA CRISE D'OCTOBRE 1993 COMME FACTEUR AYANT
INFLUENCE LA REMISE EN CAUSE DE L'AUTORITE
PARENTALE**

I.0. Introduction

Il suffit d'observer ou de mener une petite conversation avec certains parents pour se rendre compte de l'existence d'un certain malaise dans les relations entre parents et enfants surtout en âge d'adolescence. Beaucoup de parents avouent actuellement que les enfants échappent de plus en plus à leur contrôle.

S'il est vrai que l'autorité parentale était un peu contestée dans certains ménages surtout en milieu urbain avant même que n'éclata la crise d'octobre 1993, on ne peut pas nier que cette dernière a accentué cette remise en cause de l'autorité parentale.

Dans ce premier chapitre, nous allons analyser la façon dont les parents apprécient les relations existant entre eux et les jeunes en général et le comportement de ces derniers à leur égard pour voir l'influence qu'a exercé la crise sur l'autorité parentale.

Avec la première question, les parents se prononcent si oui ou non la crise a modifié les relations entre eux et les jeunes en général.

6.1. Relations entre parents et enfants après la crise d'octobre 1993

6.1.1. Question n°1 :

La crise d'octobre 1993 a affecté les rapports entre les burundais de façon générale. En tant que parent, pensez-vous qu'elle aurait modifié les relations entre vous et les jeunes ?

Oui

Non

Expliquez votre réponse.

Tableau n° 4 : Répartition globale des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Oui	104	89,66
Non	12	10,34
TOTAL	116	100

La lecture de ce tableau nous montre que la grande majorité de nos répondants, c'est-à-dire 89,66% affirment que la crise d'octobre 1993 a modifié les relations qu'ils entretenaient avec les jeunes. Par contre, 10,34% sont d'avis contraire.

Après ce constat, cherchons maintenant à voir si les variables retenues auraient influencé les réponses de nos enquêtés.

**Tableau n° 5 : Répartition des réponses selon
la variable sexe**

VARIABLE REPOSES	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	57	87,69	47	92,16	104	89,66
Non	8	12,31	4	7,84	12	10,34
TOTAL	65	100	51	100	116	100

Ce tableau fait ressortir que 87,69% des pères acceptent l'influence qu'a exercée la crise sur les relations entre parents et enfants. Parallèlement, 92,16% des mères partagent le même avis. Par contre, 12,31% des pères et 7,84% des mères ne pensent pas que la crise aurait modifié leurs relations avec les jeunes.

Que dire de ces informations obtenues ? Il est clair que la crise a eu un impact remarquable dans les interrelations parents-enfants. Ces derniers obéissent difficilement aux ordres des parents à cause des chocs subis au cours de la crise. D'une part, les enfants semblent avoir été déçus de ce que les adultes ont fait, de leur réaction face à la crise et de leur participation à la destruction du pays. D'autre part, en réaction à cette attitude des adultes, les enfants ont développé un esprit de guerre et veulent manifester des attitudes d'indépendance. C'est cette idée que semble développer un de nos répondants quand il dit que

"Les jeunes ont tendance à vouloir échapper à l'emprise des adultes qu'ils considèrent comme dépassés par les événements et s'orientent vers une autonomie pour la prise en main de la situation".¹

¹ Propos d'un enquêté.

Même si la majorité de nos répondants confirment l'impact de la crise sur les relations parents-enfants, on ne peut pas faire négliger l'opinion des quelques 12 répondants dont 8 pères et 4 mères. Pour ces derniers, malgré la crise, les relations parents-enfants sont restées sereines comme nous le confirme un des répondants.

"Les jeunes se rendent compte que les adultes (parents) sont victimes de la même crise et manifestent de l'indulgence à leur égard".¹

Au vu du tableau n° 5, peut-on conclure que le sexe a influencé les réponses de nos enquêtés ?

La simple comparaison des pourcentages montre qu'il y a une différence de 4,47% en faveur des mères pour les réponses affirmatives et le même pourcentage pour les réponses négatives en faveur des pères. Il reste maintenant à vérifier si ces différences sont réellement significatives ou sont dues au simple hasard. C'est par le calcul du chi-carré que nous pourrons conclure.

¹ Propos d'un enquêté.

f_e	f_o	$f_e - f_o$	$(F_2 - f_o) - 0,5$	$[(f_e - f_o) - 0,5]^2$	$\frac{[(f_e - f_o) - 0,5]^2}{f_e}$
57	58,27	- 1,27	- 1,77	3,13	0,05
8	6,72	1,28	0,78	0,61	0,08
47	45,72	1,28	0,78	0,61	0,01
4	5,27	- 1,27	- 1,77	3,13	0,78
					$\chi^2 = 0,92$

Le χ^2 calculé est égal à 0,92. Le degré de liberté (L ou dl) = $(K - 1) (R - 1) = (2 - 1) (2 - 1) = 1$.

χ^2 lu au seuil de probabilité $P = 0.05$ et au dl 1 est égal à 3,841.

Nous constatons que le χ^2 calculé est inférieur au χ^2 lu. Donc, les différences constatées ne sont pas significatives.

Autrement dit, les pères de famille au même titre que les mères ont remarqué l'influence de la crise d'octobre 1993 sur les relations avec les jeunes en général et leurs enfants en particulier.

Nous tenons à signaler que dans la suite, nous n'allons pas mentionner tous les calculs sur le χ^2 . Nous préciserons seulement les résultats obtenus.

La deuxième variable retenue dans notre étude est la variable niveau socio-économique. Voyons si elle aurait influencé les réponses de nos enquêtés.

Tableau n° 6 : Répartition des réponses selon le N.S.E.

VARIABLE REponses	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFFECTIF	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	33	82,5	31	91,18	40	95,24	104	89,66
Non	7	17,5	3	8,82	2	4,76	12	10,34
TOTAL	40	100	34	100	42	100	116	100

L'observation des chiffres de ce tableau nous montre que 82,5% ; 91,18% ; 95,24% de nos répondants, respectivement du N.S.E.E., du N.S.E.M. et du N.S.E.B. affirment que la crise a modifié les relations parents-enfants. Par contre, 17,5%, 8,82% et 4,76% des enquêtés dans le même ordre du N.S.E.E., du N.S.E.M. et du N.S.E.B. ne partagent pas le même avis c'est-à-dire qu'ils trouvent que la crise n'a pas modifié les relations avec leurs enfants.

Au vu de ce tableau, il est clair que les gens, selon leur niveau de vie, ont vécu ou remarqué différemment l'influence de la crise sur le plan relationnel. En effet, nous remarquons qu'il y a une différence de 12,74% entre le N.S.E.B. et le N.S.E.E. pour les réponses affirmatives.

Cette différence supérieure à 10% nous permet, comme cela a déjà été énoncé ci-haut, de conclure automatiquement que les parents de N.S.E.B. ont, plus que ceux de N.S.E.E., senti l'influence de la crise au niveau de leurs relations avec les jeunes.

Pour ce qui est des réponses négatives, nous obtenons la même différence de 12,74% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B., ce qui nous pousse à conclure que corollairement à la première catégorie des réponses, les parents de N.S.E.E. plus que ceux de N.S.E.B. nient l'influence de la crise sur leurs relations avec les jeunes.

Ainsi, nous pouvons dire que le traitement statistique et l'interprétation qualitative des réponses de nos enquêtés, pour cette première question, nous auront permis de nous rendre compte que la majorité des parents accepte l'influence de la crise sur les relations parents-enfants.

S'agissant des variables mises à l'étude, seul le N.S.E. des enquêtés a significativement influencé les résultats alors que le sexe de nos répondants n'a pas d'influence significative sur les réponses.

Avec la deuxième question, nous cherchons à connaître l'appréciation des parents sur le comportement des jeunes à leur égard.

6.1.2. Question n° 2 :

Comment appréciez-vous actuellement le comportement des jeunes à l'égard des adultes ?

- Plus positivement que négativement
- Plus négativement que positivement
- Aussi positivement que négativement

Pourquoi ?

Tableau n° 7 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Plus positivement que négativement	20	17,24
Plus négativement que positivement	84	72,41
Aussi positivement que négativement	12	10,35
TOTAL	116	100

L'analyse de ce tableau montre que 17,24% de nos informateurs apprécient plus positivement le comportement actuel des jeunes à leur égard au moment où la majorité l'apprécie négativement. Par contre 10,35% les jugent de façon neutre c'est-à-dire aussi positivement que négativement.

Cette analyse globale des réponses obtenues nous pousse à chercher davantage les raisons de ces différences de jugement. Pour cela, nous mettons à l'épreuve les variables retenues dans notre étude.

Tableau n° 8 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE REPONSES	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Plus positivement que négativement	6	9,23	14	27,45	20	17,24
Plus négativement que positivement	55	84,62	29	56,86	84	72,41
Aussi positivement que négativement	4	6,15	8	15,69	12	10,35
TOTAL	65	100	51	100	116	100

A la lumière du tableau ci-dessus, nous constatons qu'il y a une différence de jugement selon le sexe du répondant. En effet, 9,23% des pères apprécient plus positivement le comportement des jeunes à leur égard au moment où 27,45% des mères apportent le même jugement. Nous avons à ce sujet une différence de 18,22% en faveur des mères. Parallèlement, 84,62% des pères jugent plus négativement le comportement des jeunes à leur égard contre 56,86% des mères, soit une différence de 27,75% en faveur des pères.

S'agissant des neutres, c'est-à-dire ceux qui donnent une appréciation plus ou moins positive, nous avons 6,15% des pères et 15,69% des mères, soit une différence de 9,54% en faveur des mères.

Après ce constat sur ces différences de jugement, selon notre première variable, on peut conclure que les pères plus que les mères apportent un jugement plus sévère à l'endroit des jeunes. Cela est concrétisé par les pourcentages puisqu'on a une différence de 27,75% de plus que les mères.

Comment alors expliquer cela ? A notre avis, ceci serait dû au rôle que doit jouer un père dans son ménage. En effet, c'est lui qui doit assurer l'ordre et la discipline en faisant preuve d'autorité. Quand les enfants échappent à son contrôle, il doit normalement être le premier à le remarquer parce que c'est un témoignage d'une défaillance quelque part au sein de la famille. De plus, le père a un peu plus d'occasions en dehors du cadre familial d'observer le comportement des enfants soit dans leurs groupes de pairs ou dans d'autres cas où l'enfant se sent plus libre pour extérioriser ses sentiments ou ses pulsions agressives. Il nous paraît alors normal que les pères aient apporté un jugement plus sévère que les mères.

Qu'en est-il de la variable N.S.E. Le tableau suivant nous en donne des précisions.

Tableau n° 9 : Répartition des réponses selon le N.S.E.

REponses	VARIABLE	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
		EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Plus positivement que négativement		11	27,5	7	20,59	2	4,76	20	17,24
Plus négativement que positivement		21	52,5	24	70,59	39	92,86	84	72,41
Aussi positivement que négativement		8	20	3	8,82	1	2,38	12	10,35
TOTAL		40	100	34	100	42	100	116	100

En lisant attentivement ce tableau, nous constatons dans l'ensemble que pour nos enquêtés qui apprécient plus positivement que négativement le comportement des jeunes à l'égard des adultes, les pourcentages diminuent de façon décroissante avec le niveau socio-économique. En effet, nous lisons, pour cette catégorie de réponses, 27,5% ; 20,59% et 4,76% respectivement pour les N.S.E.E. ; N.S.E.M. et N.S.E.B. Par contre, les pourcentages augmentent de façon croissante selon le N.S.E. pour ceux qui apprécient plus négativement que positivement le comportement actuel des jeunes à leur égard c'est-à-dire 52,5% ; 70,59% et 92,86% respectivement pour le N.S.E.E. ; le N.S.E.M. et le N.S.E.B. Les réponses neutres suivent le même rythme que celles de la première catégorie c'est-à-dire diminuent avec le N.S.E. Nous avons 20% pour le N.S.E.E. ; 8,82% pour le N.S.E.M. et 2,38% pour le N.S.E.B.

Nous pouvons maintenant conclure que la variable N.S.E. a influencé les réponses de nos enquêtés. En effet, il est clair, à travers ces résultats, que les parents de niveau socio-économique bas ont plus que ceux de niveau socio-économique élevé remarqué le(s) comportement(s) inhabituel(s) des jeunes à l'égard des adultes.

Cela s'expliquerait par le fait que la crise, surtout dans notre milieu d'enquête, a plus frappé les gens issus des quartiers pauvres. Par ce fait, les jeunes ont petit à petit démystifié les adultes. En effet, quand un parent ne peut plus assurer ni la sécurité physique ni la sécurité affective à son enfant, il n'est pas étonnant que ce dernier commence à afficher un comportement de refus de son autorité.

Une autre raison est liée au rôle de modèle que doivent jouer les parents. En tout temps et en tout lieu, l'enfant observe l'adulte dans tout ce qu'il dit ou fait. C'est alors sur ce point que les jeunes peuvent trouver des justifications à leur comportement actuel. Tous ces facteurs, et probablement d'autres, expliqueraient l'appréciation négative du comportement de la jeunesse par nos enquêtés de N.S.E.B.

Avec la troisième question, nous invitons nos enquêtés à comparer leur autorité d'avant la crise et celle d'aujourd'hui.

6.1.3. Question n° 3 :

L'autorité que vous les parents avaient sur vos enfants avant la crise est-elle la même jusqu'aujourd'hui ?

Oui

Non

Si non, qu'est-ce qui a changé ?

Tableau n° 10 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	%
Oui	6	5,17
Non	110	94,83
TOTAL	116	100

Il apparaît à travers le tableau ci-dessus que la grande majorité de nos enquêtés c'est-à-dire 94,83%, affirme que l'autorité parentale d'avant la crise n'est pas restée la même jusqu'aujourd'hui. Seulement 5,17% trouvent que l'autorité parentale est restée la même malgré la crise.

Nous allons, pour le moment, vérifier si les variables retenues auraient influencé les réponses de nos enquêtés.

Tableau n° 11 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE REPONSES	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	4	6,15	2	3,92	6	5,17
Non	61	93,85	49	96,08	110	94,83
TOTAL	65	100	51	100	116	100

Ce tableau montre clairement que les différences de pourcentage entre les réponses sont très minimes indépendamment du sexe. En effet, 6,15% des pères contre 3,92% des mères, soit une différence de 2,23%, affirment que la crise n'a rien modifié sur l'autorité parentale. Contrairement à ceux-là, 93,85% des pères contre 96,08% des mères, soit une différence de 2,23% remarquent le changement qui a eu lieu.

Que ce soit pour ceux qui ont répondu par l'affirmative ou par la négative, nous constatons de part et d'autre une différence de 2,23%. Il se pose alors la question de savoir si cette différence est significative ou non.

Après les calculs, nous remarquons que le X^2 calculé est égal à 0,67 tandis que le X^2 lu dans les tables, au seuil de probabilité $P = 0.05$ avec $dl = 1$ est égal à 3,841. Visiblement le X^2 calculé est inférieur au X^2 lu. Ceci nous permet de conclure que la variable sexe n'a pas significativement influencé les réponses de nos enquêtés. Ce constat s'explique par le fait que chaque parent (père ou mère) peut facilement se rendre compte du changement qui s'est opéré au niveau relationnel entre éducateur et éduqué. La crise a donc modifié cet aspect et cela peut être constaté par quiconque indépendamment du sexe.

Voyons ce qu'il en est de la variable N.S.E.

Tableau n° 12 : Répartition des réponses selon la variable N.S.E.

REPOSES	VARIABLE		N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	4	10	2	5,88	0	0	6	5,17		
Non	36	90	32	94,12	42	100	110	94,83		
TOTAL	40	100	34	100	42	100	116	100		

En lisant ce tableau, nous remarquons ce qui suit :

Pour les réponses affirmatives c'est-à-dire ceux qui pensent que la crise n'a pas influencé l'autorité parentale, nous avons 10% pour le N.S.E.E., 5,88% pour le N.S.E.M. et 0% pour le N.S.E.B., soit un écart de 4,12% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.M. et celui de 10% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B.

Pour les réponses négatives, nous avons 90% pour le N.S.E.E., 94,12% pour le N.S.E.M. et 100% pour le N.S.E.B. avec la même différence de 10% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B.

Avec ces résultats, nous pouvons conclure que la variable N.S.E. a influencé les réponses. Ceci s'explique par cette différence de 10% entre le N.S.E. et le N.S.E.B. et comme cela a été justifié plus haut une différence supérieure ou égale à 10% est considérée comme significative.

Ainsi donc, les gens issus des quartiers à N.S.E.B. ont plus que ceux des quartiers à N.S.E.E. senti le poids de la crise sur l'autorité parentale comparativement à ce qu'elle était avant la crise.

Nous n'allons pas nous attarder à donner une explication détaillée à cela parce que comme cela a été dit plus haut les gens à N.S.E.B. ont été les plus frappés par la crise et cela à plusieurs niveaux ; économique, culturel et social. Il est donc normal que l'autorité parentale a connu une dégradation remarquable dans ces quartiers. Déjà même avant la crise, c'est dans ce milieu qu'on observait plus de bandes d'adolescents, plus de cas d'enfants qui abandonnaient l'école. La crise n'est donc venue que pour accentuer une situation qui était de plus en plus devenue difficile à gérer par les parents.

Après avoir fait ce constat selon lequel l'autorité parentale est de plus en plus contestée suite à la crise, il est intéressant de savoir comment se traduit cette contestation au niveau des actes et des comportements. C'est l'objet du sous-chapitre qui va suivre.

6.2. Les manifestations du refus de l'autorité parentale

6.2.1. Question n° 4 :

Si l'autorité parentale semble de plus en plus contestée, comment cela se manifeste-t-il ?

- Par le refus des conseils
- Par le refus des ordres
- Par le rejet des coutumes et moeurs
- Par des comportements inadéquats (consommation de drogues ou d'alcool) ; abandon de l'école ; des vols, des viols, etc)

- Par une indépendance de plus en plus marquée des jeunes

- Autres réponses.

Tableau n° 13 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Par le refus des conseils	40	34,48
Par le refus des ordres	36	31,03
Par le rejet des coutumes et mœurs	42	36,21
Par des comportements inadéquats	60	51,72
Par une indépendance de plus en plus marquée des jeunes	50	43,10
Autres réponses	28	24,14

N.B. : Les totaux en effectifs dépassent 116 et 100% en pourcentage parce que chaque répondant avait la possibilité de choisir une ou plusieurs possibilités de réponse.

En analysant ce tableau, nous constatons que la contestation de l'autorité parentale se manifeste par plusieurs comportements et attitudes. Cela a été remarqué différemment par nos enquêtés. Le tableau montre aussi qu'un seul répondant pouvait exprimer plus d'un avis.

Hiérarchiquement, les réponses se présentent comme suit:

- . 51,72% de l'échantillon disent que la contestation de l'autorité parentale se traduit par des comportements inadéquats comme la consommation de drogues ou d'alcool, des abandons de l'école, des vols, des viols, etc.

- . 43,10% de l'échantillon disent qu'elle se traduit par une indépendance de plus en plus marquée des jeunes.

- . 36,21% pensent que cela se traduit par le rejet des coutumes et moeurs.

- . 34,48% pensent que les enfants manifestent la contestation de l'autorité parentale par le refus des conseils qui leur sont prodigués.

- . 31,03% affirment que cela se traduit par le refus des ordres.

- . 24,14% donnent d'autres formes de manifestations de refus de l'autorité parentale. Il s'agit notamment de l'abandon des foyers familiaux pour se réfugier dans la rue (le phénomène des BATIMBAYE). Cet abandon se traduit par des initiatives prises par des jeunes sans consulter leurs parents surtout en matière de sécurité, par l'augmentation des associations de jeunes tant politiques qu'apolitiques.

Examinons maintenant, à travers les tableaux suivant si nos variables retenues ont influencé les réponses de nos enquêtés.

**Tableau n° 14 : Répartition des réponses selon
la variable sexe**

VARIABLE REPOSES	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Par le refus des conseils	24	36,92	16	31,37	40	34,48
Par le refus des ordres	19	29,23	17	33,33	36	31,03
Par le rejet des coutumes et moeurs	29	44,61	13	25,49	42	36,21
Par des comportements inadéquats	38	58,46	22	43,14	60	51,72
Par une indépendance de plus en plus marquée des jeunes	31	47,59	19	37,25	50	43,10
Autres réponses	19	29,23	9	17,65	28	24,14

En lisant attentivement ce tableau, on se rend compte que les réponses sont diversifiées et se présentent dans l'ordre suivant :

Par le refus des conseils, 36,92% des pères contre 31,37% des mères, soit un écart de 5,55% en faveur des pères.

- . Par le refus des ordres, 29,23% des pères contre 33,33% des mères, soit un écart de 4,10% en faveur des mères.
- . Par le rejet des coutumes et moeurs, on a 44,61% des pères et 25,49% des mères avec un écart de 19,12% en faveur des pères.
- . Par des comportements inadéquats comme la consommation des drogues et alcool, abandon de l'école, des vols, des viols, etc, on a 58,46% des pères et 43,14% des mères avec un écart de 15,3% en faveur des pères.
- . par une indépendance de plus en plus marquée des jeunes, on a 47,59% des pères et 37,25% des mères avec un écart de 10,34% en faveur des pères.
- . Pour d'autres réponses, on a 29,23% des pères et 17,65% des mères avec un écart de 11,58% en faveur des pères.

Que dire de ces résultats ? La variable sexe a-t-elle influencé les réponses de nos enquêtés ? Nous remarquons que pour la plupart des réponses obtenues, les pères plus que les mères se sont prononcés pour les différentes formes de manifestations de contestation de l'autorité. Comme chaque répondant avait la possibilité de choisir ou de mentionner plusieurs réponses, nous n'avons pas besoin de recourir au calcul du Khi-carré pour vérifier la signification des différents écarts de pourcentage. Nous considérons comme significatives les seules différences supérieures ou égales à 10% comme cela a été justifié précédemment.

Qu'en est-il de la variable N.S.E. ? Aurait-elle agi sur les réponses ? C'est ce qu'on va observer dans le tableau suivant.

**Tableau n° 15 : Répartition des réponses selon la variable
N.S.E.**

REPOSES	VARIABLE		N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Par le refus des conseils	12	30	14	41,18	14	33,33	40	34,48		
Par le refus des ordres	8	20	10	29,41	18	42,86	36	31,03		
Par le rejet des coutumes et moeurs	10	25	18	52,94	14	33,33	42	36,21		
Par des comportements inadéquats	10	25	22	64,70	28	66,66	60	51,72		
Par une indépendance de plus en plus marquée des jeunes	16	40	16	47,06	18	42,86	50	43,10		
Autres réponses	12	30	10	29,41	6	14,28	28	24,14		

Dans ce tableau, les réponses se répartissent comme suit pour les opinions formulées :

- . Pour le refus des conseils, nous avons 30% pour le N.S.E.E., 41,18% pour le N.S.E.M. et 33,33% pour le N.S.E.B., soit un écart de 3,3% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B.
- . Pour le refus des ordres, nous avons 20% pour le N.S.E.E., 29,41% pour le N.S.E.M. et 42,86% pour le N.S.E.B., soit un écart de 22,86% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B. en faveur de ce dernier.
- . Pour le rejet des coutumes et moeurs, nous avons 25% pour le N.S.E.E. ; 52,94% pour le N.S.E.M. et 33,33% pour le N.S.E.B., soit un écart de 8,33% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B. en faveur de ce dernier.

- . Pour des comportements inadéquats comme la consommation des drogues et d'alcool, l'abandon de l'école, des vols, des viols, etc, nous avons 25% pour le N.S.E.E. ; 64,70% pour le N.S.E.M. et 66,66% pour le N.S.E.B. ; soit un écart de 41,66% en faveur du N.S.E.B.

- . Pour une indépendance de plus en plus marquée des jeunes, nous avons 40% pour le N.S.E.E. ; 47,06 pour le N.S.E.M. et 42,86% pour le N.S.E.B., soit un léger écart de 2,86% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B.

- . Pour ceux qui ont donné d'autres réponses, nous avons 30% pour le N.S.E.E. ; 29,41% pour le N.S.E.M. et 14,28% pour le N.S.E.B., soit un écart de 15,72% en faveur du N.S.E.E. c'est-à-dire nos enquêtés de N.S.E.E. ont, pour la plupart, mentionné d'autres réponses en plus de celles proposées.

Peut-on, avec ces résultats, dire que la variable N.S.E. a influencé les réponses de nos enquêtés ? Il apparaît clairement que d'une manière générale nos enquêtés se sont prononcés pour toutes les propositions de réponses indépendamment du N.S.E. Néanmoins, on remarque des préférences pour l'une ou l'autre réponses selon le N.S.E. Ainsi par exemple le refus des ordres a été plus évoqué par les gens de N.S.E.B. de même que les comportements inadéquats comme la consommation des drogues et alcool, l'abandon de l'école, les vols, les viols, etc. Le même constat se remarque pour les gens de niveau intermédiaire c'est-à-dire ceux de N.S.E.M. qui, en plus des comportements inadéquats, se sont exprimés à majorité pour le rejet des coutumes et moeurs et une indépendance de plus en plus marquée des jeunes et pour le refus des conseils. Par contre, on constate que les gens de N.S.E.E. se sont exprimés presque de façon équilibrée sur toutes les propositions de réponses et en ont même ajouté d'autres.

Comment peut-on alors expliquer ces résultats ? A notre avis, les enfants issus des quartiers pauvres ou moyens affichent, plus que ceux des quartiers riches, des comportements inadéquats parce qu'ils ont été les plus exploités pendant ces moments de crise. En effet, n'étant pas suffisamment occupés par des activités scolaires, des travaux de ménage ou par des loisirs comme la télévision, le cinéma, etc, ces enfants sont plus exposés à céder aux sollicitations de certains adultes (comme les politiciens) qui veulent les exploiter pour des intérêts personnels, bien sûr moyennant un peu d'argent ou d'autres petits objets en guise d'encouragement. La dépravation des moeurs a été plus évoquée par nos enquêtés des quartiers de N.S.E.M. comme NGAGARA. On peut expliquer cela par le fait que les gens qui habitent ces quartiers sont en général des personnes âgées qui ont suivi l'évolution de l'éducation mais aussi de la crise que nous vivons et surtout son incidence sur les comportements des jeunes actuels. Pour ces gens plus âgés, comme on peut le percevoir dans leurs idées, le problème majeur, qui semble être le noeud de cette crise, c'est la détérioration de la tradition burundaise. Ils ont du mal à s'expliquer comment les burundais en sont arrivés où ils sont actuellement. Alors, si l'autorité parentale a perdu sa valeur, c'est parce qu'on ne tient plus compte de nos anciennes valeurs qui prêchaient le respect aux adultes et aux parents en particulier.

Ainsi, nous arrivons à la fin de ce chapitre. Nous le clôturons par une synthèse au cours de laquelle nous dégageons d'une manière générale l'appréciation des parents sur les comportements des jeunes actuels. Ceci va nous montrer l'impact de la crise d'octobre 1993 sur l'autorité parentale.

Conclusion sur le chapitre VI

Nous venons de nous rendre compte à l'issu de ce chapitre que les parents constatent avec amertume la dégradation progressive de leur autorité sur les enfants. La crise d'octobre 1993 a été un coup fatal pour tout le peuple burundais. Elle a presque failli chambardé l'ordre et l'harmonie sociale qui existaient avant. Ceci est visible à travers notre enquête.

Les parents apprécient plus négativement le comportement des jeunes actuels à leur égard. Ils ont remarqué le changement brusque dans les relations parents-enfants.

Un des répondants l'exprime en ces termes :

"L'éducation au foyer a fortement diminué et l'autorité parentale tend progressivement à ne plus être reconnue par les enfants. L'échec de l'éducation est le résultat d'une dégradation des valeurs culturelles positives. La politisation de la vie familiale a contribué de façon spectaculaire à l'éclatement de la famille. Chaque membre opte pour la défense de son ethnie ou de son parti politique. La famille est devenue le siège des querelles partisans".¹

L'insécurité totale et le fait que beaucoup de parents ont été à un certain moment débordés et ont pris des positions partisans ont poussé les jeunes à ne plus bénéficier de modèles d'identification. Comme des brebis égarés, ils se sont alors adonnés à la drogue ou à l'alcool pour échapper au contrôle des adultes et commettre ainsi des dégâts sans hésitation.

¹ Propos d'un de nos enquêtés.

Quant aux variables, nous constatons que les pères plus que les mères apportent un jugement plus sévère à l'endroit des jeunes actuels au niveau de leur comportement tandis que pour la variable N.S.E., les parents de N.S.E.B. plus que ceux de N.S.E.E. ont plus remarqué ces mauvais comportements des jeunes envers leurs supérieurs.

S'agissant des différentes manifestations de contestation de l'autorité parentale, nos enquêtés ont remarqué qu'elles se traduisent plus par des comportements inadéquats inhabituels, par une indépendance de plus en plus marquée que certains ont qualifié de libertinage. Selon nos enquêtés ceci serait l'effet de la dépravation des moeurs.

Ici aussi nos deux variables semblent avoir agi. Les pères plus que les mères de famille se sont plus prononcés pour la plupart de ces manifestations de refus de l'autorité parentale. De même, nous constatons que les parents de N.S.E.B. ont plus exprimés leur indignation face à la détérioration de l'autorité parentale.

Ainsi, pouvons-nous clore ce chapitre en disant que suite à la crise, les adultes ont été à un certain moment déroutés et débordés par les événements et il leur a été difficile de sauvegarder leur autorité. La jeunesse quant à elle a été frappée de plein fouet par la crise. Elle a manqué de modèles et a petit à petit perdu les pédales.

**CHAPITRE VII : LA PART DE RESPONSABILITE DES PARENTS DANS
LA DEGRADATION DE LEUR AUTORITE SUR
LES ENFANTS**

7.0. Introduction

Pour que toute autorité soit bien acceptée par ceux sur qui elle s'exerce, l'une des conditions essentielles est que celui qui l'exerce inspire confiance et soit le modèle dans ses paroles et actes. Ceci est plus pertinent en matière d'éducation. L'enfant doit écouter, observer ce que dit et fait son éducateur. Les actes concrets comptent plus que les paroles.

Pendant cette crise d'octobre 1993, les enfants suivaient tout ce qui se passait dans leur milieu. Certains parents ont été, avec leurs enfants, piller, détruire et voire même tuer. Si hier ces actes étaient interdits par la morale sociale, ces parents pourront-ils encore oser les empêcher à leurs enfants ? En tout état de cause, ils auront des difficultés à se faire respecter.

Dans ce deuxième chapitre, nous voulons savoir si les parents sont réellement conscients ou reconnaissent leur part de responsabilité dans cette crise en ce qui est de leur devoir d'être des modèles pour leur progéniture. A ce sujet, les questions n° 6, 7, 8 et 9 seront traitées. Chaque question sera considérée comme un point du chapitre.

7.1. Question n° 5 :

Pensez-vous que les parents peuvent participer dans la dégradation de leur autorité sur les jeunes ?

Oui

Non

Si oui, comment ?

Tableau n° 16 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Oui	99	85,34
Non	17	14,66
TOTAL	116	100

L'analyse de ce tableau montre clairement que la majorité de nos informateurs c'est-à-dire 85,34% acceptent que les parents peuvent participer dans la dégradation de leur autorité sur les jeunes. Par contre, 14,66% nient la participation des parents dans la dégradation de leur autorité sur les jeunes.

Il serait intéressant pour le moment de voir si les variables mises à l'étude ont influencé les résultats que nous avons dans ce tableau.

Tableau n° 17 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE REPONSES	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	53	81,54	46	90,20	99	85,34
Non	12	18,46	5	9,80	17	14,66
TOTAL	65	100	51	100	116	100

A partir de ce tableau nous remarquons que la majorité des pères et des mères acceptent la participation des parents dans la dégradation de leur autorité, soit 81,54%. Cet avis est aussi partagé par les mères, soit 90,20%. Nous avons pour cette idée une différence de 8,66% en faveur des mères.

Par contre, 18,46% des pères refusent l'idée des premiers de même que 9,80% des mères soit une différence de 8,66% cette fois-ci en faveur des pères.

La question qui se pose maintenant est celle de savoir si cette différence de 8,66% de part et d'autre est significative ou pas.

Après le calcul, nous obtenons le X^2 calculé de 2,33. Le X^2 lu dans les tables au dl 1 avec $P = 0.05$ est égal à 3,841. Avec ces résultats, nous pouvons conclure que la variable sexe n'a pas significativement influencé les résultats que nous obtenons au tableau n° 14.

Qu'en est-il de la variable N.S.E. ?

Tableau n° 18 : Répartition des réponses selon la variable N.S.E.

VARIABLE REponses	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	29	72,5	29	85,29	41	97,62	99	85,34
Non	11	27,5	5	14,71	1	2,38	17	14,66
TOTAL	40	100	34	100	42	100	116	100

Une simple lecture du tableau ci-dessus nous révèle que les parents de N.S.E.B. plus que ceux de N.S.E.E. acceptent l'idée selon laquelle les parents peuvent participer dans la dégradation de leur autorité sur les jeunes. Ceci se traduit par un score de 97,62% des mères contre 72,5% des pères soit une différence de 25,12% en faveur des mères.

Cette même différence de 25,12% se remarquent pour les réponses négatives c'est-à-dire ceux qui sont d'avis contraire aux premiers mais cette fois-ci en faveur des parents de N.S.E.E.

Ainsi, nous pouvons directement conclure que la variable N.S.E. a influencé les réponses de nos enquêtés.

Les résultats auxquels nous aboutissons pour cet item méritent une explication. En effet, comme nous le disent certains de nos répondants, en Kirundi, on dit "Ubuntu burihabwa" c'est-à-dire si vous n'êtes pas correct avec eux, les jeunes ne vous respectent pas. En d'autres termes, l'autorité, le respect, ne s'extorquent pas, ils se méritent.

L'exercice de l'autorité parentale est très délicat dans la mesure où l'enfant ne néglige aucun geste ou acte posé par son parent. Ce dernier doit être un bon modèle et surtout éviter de donner des ordres et des contre ordres. Un de nos informateurs nous explique comment un parent peut défaillir à sa mission d'éducateur.

"Par l'abdication pure et simple à l'exercice de son devoir de garde et d'entretien de ses enfants. Si le parent ne se soucie pas du bien être de son enfant, de son logement, de sa nourriture, de son habillement, de ses études, ça se comprend que l'enfant ne le respecte pas voire même peut chercher à le fuir".¹

Ces propos de ce parent expliquent un peu comment l'insatisfaction de l'enfant dans ses multiples besoins peut influencer le non respect de ses parents. Cela veut dire qu'un parent qui n'a pas de moyens suffisants ou qui gère mal ce qu'il possède est exposé à ce risque de ne pas être respecté par ses enfants.

Nous venons de voir avec la sixième question que d'une manière générale, les parents peuvent participer à la dégradation de leur autorité. Avec la question suivante, nous voulons savoir concrètement s'il y aurait eu pendant cette crise d'octobre 1993 des comportements et attitudes manifestés par certains parents et qui peuvent influencer la remise en cause de leur autorité.

7.2. Question n° 6 :

Les comportements et attitudes manifestés par certains adultes pendant cette crise d'octobre 1993 concourent à la remise en cause de l'autorité parentale.

Vrai

Faux

Si cette affirmation est vraie, citez quelques exemples de ces comportements et attitudes.

¹ Propos d'un de nos répondants.

Tableau n° 19 : Fréquences globales des réponses

REPOSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Vrai	109	93,97
Faux	2	1,72
Abstention	5	4,31
TOTAL	116	100

L'analyse de ce tableau global montre que la grande majorité des enquêtés soit 93,97% reconnaissent que les comportements et attitudes manifestés par certains adultes pendant cette crise d'octobre 1993 concourent à la remise en cause de l'autorité parentale.

Par contre, 2 sujets, soit 1,72% rejettent cette affirmation alors que 5 sujets soit 4,31% s'abstiennent c'est-à-dire ne sont ni pour ni contre l'affirmation.

Voyons ce qu'il en est de nos variables.

Tableau n° 20 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE REPOSES	Pères		Mères		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Vrai	59	90,77	50	98,04	109	93,97
Faux	2	3,08	0	0	2	1,72
Abstention	4	6,15	1	1,96	5	4,31
TOTAL	65	100	51	100	116	100

Il ressort clairement à travers ce tableau avec de légers écarts aussi bien pour les pères que pour les mères que l'affirmation ci-haut citée est vraie. Nous lisons 90,77% pour les pères et 98,04% pour les mères, soit un écart de 7,27% en faveur de ces dernières.

Pour ceux qui sont contre, nous avons 3,08% pour les pères et 0% pour les mères alors que les neutres sont de 6,15% pour les pères et 1,96% pour les mères soit un écart de 4,19% en faveur des pères.

Nous faisons recours au calcul du Khi-carré pour pouvoir conclure sur la signification ou la non signification de ces différences.

Après les calculs, nous obtenons :

Le X^2 Calculé égal à 3,24. Le X^2 lu dans les tables au $dl = 2$ avec $P=0.05$ est égal à 5,991.

Ces résultats nous permettent de tirer la conclusion selon laquelle la variable sexe n'a pas significativement influencé les résultats obtenus puisque le X^2 Calculé est inférieur au X^2 lu dans les tables.

Ainsi donc, indépendamment du sexe, nos enquêtés acceptent l'affirmation ci-haut mentionnée. L'explication qu'on pourrait donner à ces résultats est que nos enquêtés reconnaissent qu'ils ont été de mauvais exemples pour la jeunesse. Aussi bien les mères que les pères condamnent l'attitude et les comportements qu'ont affichés certains adultes.

Examinons, dans le tableau suivant si le N.S.E. aurait agi sur les réponses obtenues.

Tableau n° 21 : Répartition des réponses selon la variable N.S.E.

VARIABLE REPOSES	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Vrai	36	90	31	91,18	42	100	109	93,37
Faux	1	2,5	1	2,94	0	0	2	1,72
Abstention	3	7,5	2	5,88	0	0	5	4,31
TOTAL	40	100	34	100	42	100	116	100

Tous nos enquêtés de N.S.E.B. épousent notre idée déjà énoncée alors que ceux de N.S.E.E. l'acceptent à 90%, soit une différence de 10%. Ceux qui la rejettent sont de 2,5% pour le N.S.E.E., 2,94% pour le N.S.E.M. tandis que 7,5% du N.S.E.E. et 5,85% pour le N.S.E.M. s'abstiennent.

Ainsi, pour la raison déjà citée, avec cette différence de 10% entre les deux niveaux extrêmes (N.S.E.E. et N.S.E.B.), nous pouvons nous permettre de conclure que la variable N.S.E. a influencé nos résultats. Nous constatons en effet que les parents de N.S.E.B. sont plus nombreux que ceux de N.S.E.E. à affirmer que les comportements et attitudes manifestés par certains adultes pendant cette crise concourent à la remise en cause de l'autorité parentale.

A titre d'exemple, nos enquêtés nous signalent le pillage, la peur de dire la vérité "Ntirumveko", la participation dans des massacres, l'organisation des attaques au vu des enfants, etc.

Nous avons voulu connaître les raisons profondes ou les facteurs qui sont à l'origine de la remise en cause de l'autorité parentale. Elles sont données à la huitième question.

7.3. Question n° 7 :

L'autorité parentale est remise en cause pendant ces moments de crise parce que :

- Les parents (ou les adultes en général) sont les premiers responsables de la crise
- Les parents ne parviennent pas à arrêter cette crise interminable
- Les parents ne peuvent plus satisfaire aux besoins de leurs enfants
- Les parents ne peuvent plus assurer la sécurité de leurs enfants
- autres raisons

Tableau n° 22 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Les parents sont les premiers responsables de la crise	56	48,27
Les parents ne parviennent pas à arrêter cette crise interminable	51	43,96
Les parents ne peuvent plus satisfaire aux besoins de leurs enfants	42	36,21
Les parents ne peuvent plus assurer la sécurité de leurs enfants	62	53,45
Autres raisons	12	10,34

Ce tableau nous montre que par ordre hiérarchique, nos enquêtés évoquent les facteurs suivants comme étant à l'origine de cette remise en cause de l'autorité parentale:

- 1° 53,45% de nos enquêtés pensent que les parents ne peuvent plus assurer la sécurité de leurs enfants.
- 2° 48,27% affirment que les parents sont les premiers responsables de la crise.
- 3° 43,96% disent que les parents ne parviennent pas à arrêter cette crise interminable.
- 4° 36,21% trouvent que les parents ne peuvent plus satisfaire aux besoins de leurs enfants.
- 5° 10,34% évoquent d'autres raisons :
 - Les parents prennent des positions partisans face au problème burundais.
 - Les parents sont complices dans des actes ignobles commis par les jeunes.
 - Les conditions de vie dans certains milieux comme les camps de déplacés déshonorent les parents.

Nous constatons d'une manière générale que les facteurs évoqués ci-haut sont tous valables même si ils diffèrent par leur degré d'influence.

Nous allons par la suite tester nos variables mises à l'étude.

Tableau n° 23 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE REponses	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Les parents sont les premiers responsables de la crise	25	38,46	31	60,78	56	48,27
Les parents ne parviennent pas à arrêter cette crise interminable	33	50,77	18	35,29	51	43,96
Les parents ne peuvent plus satisfaire aux besoins de leurs enfants	20	30,77	22	43,14	42	36,21
Les parents ne peuvent plus assurer la sécurité de leurs enfants	46	70,77	16	31,37	62	53,45
Autres raisons	8	12,31	4	7,84	12	10,34

Nous pouvons, en analysant ce tableau, nous rendre compte que certains facteurs plus que d'autres sont évoqués soit par les pères soit par les mères. Ainsi, les pères se sont plus prononcés pour les facteurs suivants :

- 1° Les parents ne peuvent plus assurer la sécurité de leurs enfants avec 70,77% soit un écart de 39,4% par rapport aux réponses des mères avec 31,37%.
- 2° Les parents ne parviennent plus à arrêter cette crise interminable avec 50,77% soit un écart de 15,48% par rapport aux mères qui l'évoquent à 35,29%.
- 3° Les autres raisons sont aussi plus évoquées par les pères avec un écart de 4,47%.

Les mères quant à elles se prononcent plus pour les facteurs suivants :

- 1° Les parents (les adultes en général) sont les premiers responsables de la crise avec 60,78%, soit un écart de 22,32% par rapport aux réponses des hommes.
- 2° Les parents ne peuvent plus satisfaire aux besoins de leurs enfants avec 43,14%, soit un écart de 12,37% par rapport aux réponses des hommes.

Nous constatons des différences significatives entre les deux sexes. Les pères évoquent plus des raisons liées à l'incapacité du monde adulte à stopper le mouvement de violence tandis que les mères avancent des raisons liées à l'irresponsabilité de l'adulte et au manque de moyens suffisants pour satisfaire aux besoins des enfants.

Toutes ces réponses révèlent en quelque sorte des sentiments de culpabilité ou de reproche mutuel qui s'observent chez nos enquêtés. Les pères sont plus préoccupés par l'insécurité persistante car cela relève essentiellement de leur rôle au sein de la société en général et du foyer en particulier. Ce sont eux en effet

qui sont les garants de l'ordre et de la tranquillité dans la communauté. Les mères quant à elles sont plus affectées quand les choses ne marchent pas dans leur ménage et surtout quand elles ne peuvent plus satisfaire aux besoins de leurs enfants, d'où elles évoquent plus les raisons de manque de moyens et de l'irresponsabilité de l'adulte.

Qu'en est-il de la variable N.S.E. ?

Tableau n° 24 : Répartition des réponses selon le N.S.E.

REPOSES	VARIABLE	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
		EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
	Les parents sont les premiers responsables de la crise	22	55	16	47,06	18	42,86	56	48,27
	Les parents ne parviennent pas à arrêter la crise	24	60	13	38,23	14	33,33	51	43,96
	Les parents ne peuvent plus satisfaire aux besoins des enfants	21	52,5	10	29,41	11	26,19	42	36,21
	Les parents ne peuvent plus assurer la sécurité de leurs enfants	18	45	19	55,88	25	59,52	62	53,45
	Autres réponses	6	15	5	14,70	1	2,38	12	10,34

L'analyse de ce tableau révèle la réalité selon laquelle certains facteurs sont plus évoqués par nos enquêtés selon leur N.S.E. :

1. Avec une différence de 26,67% par rapport aux gens de N.S.E.B., nos enquêtés de N.S.E.E. évoquent l'idée selon laquelle les parents ne parviennent pas à arrêter la crise.
2. Avec une différence de 12,14% par rapport à ceux de N.S.E.B., ceux de N.S.E.E. accusent les parents d'être les premiers responsables de la crise.
3. Avec 26,31% par rapport à ceux de N.S.E.B. les mêmes informations évoquent le manque de moyens pour satisfaire aux besoins de leurs enfants.

On remarque que les gens à N.S.E.B. sont plus préoccupés par la sécurité physique de leurs enfants. Ceci s'expliquerait par le fait qu'ils ont été "traumatisés" par les différentes attaques répétées dans leurs quartiers. D'où ils sont plus sensibles à leur sécurité qu'à d'autres besoins. Le manque de moyens est aussi lié à cette insécurité permanente qui fait que les gens ne sont plus libres d'exercer leurs activités génératrices de revenus.

7.4. Question n° 8 :

Est-il encore possible, pour les parents, de retrouver leur autorité d'avant la crise ?

Oui

Non

Si oui, comment ?

Si non, pourquoi ?

Tableau n° 25 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Oui	100	86,21
Non	16	13,79
TOTAL	116	100

Les chiffres de ce tableau montrent que nos enquêtés restent optimistes malgré les effets de la crise. En effet, la majorité d'entre eux, soit 86,21% trouve qu'il est encore possible de retrouver l'autorité parentale d'avant la crise tandis que 13,76% sont d'avis contraire. Cet optimisme s'expliquerait par le fait que selon certains de nos enquêtés, la crise a été tellement profonde que les gens en tireront la leçon qui s'impose pour ne plus recommencer les bêtises commises.

Analysons dans les tableaux qui suivent l'influence qu'auraient jouée nos variables.

Tableau n° 26 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE REPONSES	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	59	90,77	41	80,39	100	86,21
Non	6	9,23	10	19,61	16	13,79
TOTAL	65	100	51	100	116	100

Au regard des résultats consignés dans ce tableau nous remarquons que 90,77% des pères contre 80,39% des mères disent qu'il est encore possible de retrouver l'autorité parentale d'avant la crise. Nous avons un écart de 10,38% entre ces résultats. Par contre, 9,23% des pères contre 19,61% des mères, soit le même écart de 10,38% cette fois-ci en faveur des mères.

Avec cet écart de 10,38%, nous pouvons conclure que la variable sexe a influencé les réponses de nos enquêtés. En effet, les pères plus que les mères se montrent plus optimistes quant au rétablissement de l'autorité parentale.

Nous pouvons expliquer ce degré d'optimisme plus poussé chez les pères par le fait que ces derniers n'étant pas en contact régulier avec leurs enfants n'ont pas le temps d'apprécier au juste titre les différentes manifestations de la remise en cause de l'autorité parentale. Par contre, les mères ont un peu plus de temps pour se rendre compte de la façon dont se comporte leur progéniture. C'est probablement l'une des raisons qui fait que les mères soient relativement moins optimistes que les pères.

Analysons cette fois-ci l'effet qui aurait produit la variable N.S.E.

**Tableau n° 27 : Répartition des réponses selon la variable
N.S.E.**

REponses	VARIABLE		N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	33	82,5	28	82,35	39	92,86	100	86,21		
Non	7	17,5	6	17,65	3	7,14	16	13,79		
TOTAL	40	100	34	100	42	100	116	100		

A la lumière de ce tableau, nous constatons que les parents de N.S.E.E. ont répondu par l'affirmative à 82,5%, 92,86 des parents de N.S.E.B. reconnaissent qu'il est possible ... Nous enregistrons une différence de 10,36% entre les 2 avis. La négative par contre rencontre l'assentiment de 17,5% des parents de N.S.E.E. et 7,14% de ceux de N.S.E.B. soit une différence aussi de 10,36%. Nous remarquons en même temps que nos enquêtés de N.S.E.M. épousent l'idée de ceux de N.S.E.E. (82,5% et 82,35%). Avec cette différence de 10,36%, nous concluons sans devoir recourir au calcul du chi-carré que les parents de N.S.E.E. se montrent plus optimistes quant au rétablissement de l'autorité parentale.

Il est alors intéressant de connaître les raisons qui fondent cet optimisme et ce que les parents préconisent faire pour retrouver l'autorité d'antan. Un de nos enquêtés s'exprime à ce sujet :

"C'est en communiquant le plus sincèrement et le plus patiemment possible avec leurs enfants afin de les amener à se constituer une certaine coquille de protection contre les avis impurs imposés par des politiciens de mauvaise foi que les parents pourront retrouver leur autorité et confiance perdues".¹

¹ Propos d'un de nos enquêtés.

Ces propos sont sans équivoques car comme le note bien ce parent c'est en communiquant que parents et enfants pourront se ressaisir pour redynamiser les valeurs morales et sociales dégénérées du fait de la crise. Des cadres de rencontres devraient être fixés pour réfléchir ensemble sur les moyens et actions à mettre en oeuvre en faveur du retour à la paix et la concorde dans les familles.

Conclusion sur le chapitre VII

Au cours de ce chapitre, nous avons pu constater que les parents ne nient pas leur part de responsabilité dans la dégradation de leur autorité envers les jeunes. Cette prise de conscience est un signe très parlant de la reconnaissance des actes ignobles et immoraux commis par certains adultes durant la crise. En effet, nos enquêtés avouent qu'il y a des parents qui ont tué, pillé ou détruit des infrastructures pourtant utiles à toute la communauté et cela se faisait au vu des enfants. La conséquence, au niveau de la considération et de l'estime de l'adulte, est claire. La jeunesse commence à sous-estimer l'adulte et par conséquent ses parents.

En plus de ce constat, nous nous sommes intéressé à connaître les principales raisons qui, selon les parents, poussent les jeunes à ce non respect. Nous remarquons que l'insécurité quasi permanente, la baisse croissante des revenus des ménages viennent en tête des facteurs évoqués. Les parents, à un certain moment, ont été dépassés par les événements et n'ont pas pu assurer ni la sécurité physique ni la sécurité affective de leurs enfants. C'est ainsi que, avec raison peut-être, certains adultes semblent se culpabiliser de n'avoir pas pu arrêter la flambée de violence, la destruction des biens matériels. La jeunesse a remarqué cette incapacité ou cette volonté quelque fois délibérée du monde adulte. Elle a pour ce fait voulu

prendre le devant de la scène ; les uns pour la recherche de la paix, les autres parce que manipulés, pour aggraver la situation.

A la fin de ce chapitre, nous remarquons que malgré toutes ces bêtises commises par certains adultes, un signe d'espoir et d'optimisme se lie à travers les réponses reçues. En effet, la majorité de nos enquêtés (86,21% cfr tableau n° 25) garde le courage de retrouver leur autorité d'antan ou au moins une autorité plus renforcée que celle qu'ils ont actuellement. C'est ainsi que, selon les dires de certains d'entre eux, les parents devront accepter d'abord de se remettre en cause pour pouvoir approcher leurs enfants, travailler main dans la main avec eux pour contribuer au retour et à la sauvegarde de la paix.

S'agissant des variables, tout au long de ce chapitre, nous constatons que les deux variables (le sexe et le N.S.E.) ont influencé les résultats obtenus. Le degré de reconnaissance de la participation des parents dans la dégradation de leur autorité diffère selon le sexe et le N.S.E. Il en est de même des raisons qui ont été évoquées comme étant les principaux facteurs liés à cette remise en cause ainsi que l'espoir de retrouver l'autorité d'antan.

Ainsi, nos hypothèses sont partiellement confirmées. D'une manière générale les parents sont conscients de la dégradation des relations parents-enfants. Les parents à N.S.E.B. plus que ceux de N.S.E.E. remarquent la remise en cause de leur autorité.

**CHAPITRE VIII : LA PART DE RESPONSABILITE DES POLITICIENS
BURUNDAIS DANS LA MODIFICATION DES RAPPORTS
PARENTS-ENFANTS**

8.0. Introduction

Parmi les modèles d'identification des jeunes, nous retrouvons les grands politiciens comme les héros nationaux. Au Burundi, le plus célèbre et le plus incontesté paraît être le Prince Louis RWAGASORE qui s'est montré un homme d'unité, et de paix jusqu'à donner même sa vie. C'est pour cette raison que les parents se trouvent à l'aise quand ils discutent avec leurs enfants sur la vie de cet homme et le donnent comme modèle à suivre.

Actuellement, les adultes échangent très rarement avec les jeunes sur des sujets politiques parce qu'ils trouvent qu'il y a des zones d'ombre qu'ils auraient du mal à expliquer. Cela est renforcé par le fait que les politiciens semblent être en tête sur le banc des accusés.

Dans ce troisième chapitre, nous voulons connaître le jugement que les parents apportent à l'endroit du politicien burundais concernant la modification des rapports parents-enfants. A ce sujet, les questions n°11, 12 et 13 seront traitées.

8.1. Question n° 9 :

Pensez-vous que le politicien burundais participe positivement ou négativement dans l'éducation de la jeunesse ?

- Plus positivement que négativement
- Plus négativement que positivement
- Aussi positivement que négativement

Tableau n° 28 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Plus positivement que négativement	6	5,17
Plus négativement que positivement	100	76,73
Aussi positivement que négativement	21	18,10
TOTAL	116	100

Le tableau ci-dessus montre que la majorité de nos enquêtés, soit 76,73%, apprécie mal la participation du politicien burundais dans l'éducation de la jeunesse. Nous remarquons par contre que 6 sujets, soit 5,17%, pensent qu'il participe plus positivement que négativement dans l'éducation de la jeunesse tandis que 18,10% ont une attitude nuancée. Analysons par la suite l'influence des variables mises à l'étude.

**Tableau n° 29 : Répartition des réponses selon
la variable sexe**

VARIABLE REponses	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Plus positivement que négativement	5	7,69	1	1,96	6	5,17
Plus négativement que positivement	44	67,69	45	88,24	89	76,73
Aussi positivement que négativement	16	24,62	5	9,80	21	18,10
TOTAL	65	100	51	100	116	100

Nous remarquons par une simple lecture de ce tableau que les mères plus que les pères apportent un jugement plus sévère à l'endroit du politicien burundais quant à sa participation dans l'éducation de la jeunesse. En effet, 88,24% des mères contre 67,69% des pères, soit une différence de 20,55% le jugent plus négativement que positivement.

Par contre, les pères semblent prendre une position plus nuancée que les mères car 7,69% des pères contre 1,96% des mères les jugent aussi positivement que négativement alors que 24,62% des pères contre 9,80% des mères soit une différence de 14,82% prennent une position neutre puisqu'ils les jugent aussi positivement que négativement.

Ainsi, nous pouvons conclure que la variable sexe a agi sur nos résultats car en effet, avec une différence de plus de 10% (20,55%) les mères plus que les pères pensent que le politicien burundais participe plus négativement que positivement dans l'éducation de la jeunesse.

Le tableau suivant nous donne les résultats pour ce qui est de la variable N.S.E.

Tableau n° 30 : Répartition des réponses selon la variable N.S.E.

REPOSES	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF	%	EFF.	%	EFF	%	EFF	%
Plus positivement que négativement	4	10	2	5,88	0	0	6	5,17
Plus négativement que positivement	26	65	25	73,53	38	90,48	89	76,73
Aussi positivement que négativement	10	25	7	20,59	4	9,52	21	18,10
TOTAL	40	100	34	100	42	100	116	100

Ce tableau laisse voir que nos enquêtés issus de N.S.E.B. plus que ceux de N.S.E.E. apprécient plus négativement que positivement la participation du politicien burundais dans l'éducation de la jeunesse. Cela se remarque par un écart de 25,48% au niveau des réponses obtenues. C'est-à-dire 90,48% pour le N.S.E.B. contre 65% pour le N.S.E.E. et encore un peu moins 73,53% pour le N.S.E.M.

Par contre, 10% des gens de N.S.E.M. et 0% de N.S.E.B.; soit une différence de 10% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B. jugent plus positivement que négativement la participation du politicien burundais dans l'éducation de la jeunesse. Dans le même sens, on constate que les gens de N.S.E.E. plus que ceux de N.S.E.M. et de N.S.E.B. prennent une attitude un peu nuancée car 25% pour le N.S.E.E., 20,59% pour le N.S.E.M. et 9,52% pour le N.S.E.B., soit une différence de 15,48% entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B.

Avec ces résultats, nous sommes en droit de conclure que la variable N.S.E. a influencé les réponses de nos répondants.

Un petit commentaire s'impose sur ce constat selon lequel les gens de N.S.E.B. sont plus sévères que ceux de N.S.E.E. quand il faut juger le politicien burundais alors que ces derniers (de N.S.E.E.) semblent être un peu réservé dans leur jugement. Nous pensons que cela se justifie par le fait que d'une part les quartiers riches sont habités par des gens plus instruits dans lesquels même se recrutent ces politiciens. Qu'ils aient adopté une attitude nuancée, ça serait peut être lié à leur degré d'instruction. D'autre part, les quartiers pauvres ont été les plus sensibilisés par les politiciens en profitant de leur faible revenu pour les exploiter afin qu'ils soient gagnés à leur cause.

8.2. Question n° 10 :

Dans la crise actuelle, le politicien burundais contribue-t-il au maintien ou à l'amélioration de l'autorité parentale ?

Oui

Non

Expliquez votre réponse

Tableau n° 31 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
OUI	6	5,17
NON	100	94,83
TOTAL	116	100

Les chiffres de ce tableau sont très parlants. La grande majorité des enquêtés, soit 94,83%, affirme que le politicien burundais ne contribue pas au maintien ou à l'amélioration de l'autorité parentale alors que seul 6 sujets, soit 5,17% pensent qu'ils y contribuent. Analysons dans les lignes qui suivent si oui ou non les variables ont influencé ces réponses.

Tableau n° 32 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE REPONSES	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
OUI	5	7,69	1	1,96	6	5,17
NON	60	92,31	50	98,04	110	94,83
TOTAL	65	100	51	100	116	100

L'analyse des résultats de ce tableau montre que 7,69% des pères contre 1,96% des mères, soit une différence de 5,73% affirment que le politicien contribue au maintien et à l'amélioration de l'autorité parentale dans la crise actuelle. Par contre, 92,31% des pères contre 98,04% des mères, soit la même différence de 5,73% en faveur des pères. Cette différence de 5,73% est-elle significative ou pas?

Après le calcul du Khi-carré, nous obtenons un X^2 égal à 11,47, le x^2_{lu} égal à 3,841. Le X^2 calculé étant supérieur au X^2_{lu} , nous pouvons dire que la variable sexe a influencé les réponses de façon significative. En d'autres termes, les mères plus que les pères pensent que le politicien burundais ne contribue pas au maintien ou à l'amélioration de l'autorité parentale. Cela s'expliquerait par le fait que les femmes s'impliquent moins dans la politique que les hommes, ce qui fait qu'elles peuvent juger plus ou moins objectivement les politiciens.

Tableau n° 33 : Répartition des réponses selon la variable N.S.E.

VARIABLE REponses	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	3	7,5	1	2,94	1	2,38	6	5,17
Non	37	92,5	33	97,06	41	97,62	110	94,83
TOTAL	40	100	34	100	42	100	116	100

En lisant ce tableau, on s'aperçoit que 7,5% (N.S.E.E.) ; 2,94% (N.S.E.M.) ; 2,38% (N.S.E.B.) ont répondu par l'affirmative tandis que 92,5% (N.S.E.E.) ; 97,06% (N.S.E.M.) ; 97,62% (N.S.E.B.) répondent par la négative ; soit une différence de 5,12% de par et d'autre entre le N.S.E.E. et le N.S.E.B.

Ainsi, avec cette différence inférieure à 10%, nous pouvons conclure que la variable N.S.E. n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés. En définitive donc, indépendamment du N.S.E. des parents, ils affirment que dans la crise actuelle, le politicien burundais ne contribue pas au maintien ou à l'amélioration de l'autorité parentale.

Certes la variable N.S.E. n'a pas agi sur les réponses obtenues mais cela n'exclue pas la profonde indignation qui se lit dans les propos de certains de nos enquêtés à propos de l'irresponsabilité et de la cupidité sans égales affichées par nos politiciens. C'est ce que nous raconte de façon imagée un de nos répondants quand il dit :

"Une voix crie désespérément «arrêtez ces folies» et plusieurs voix enchaînant et étouffent la première «laissez-nous d'abord remplir nos poches, le reste, on verra demain, nous sommes responsables». Que dira la jeunesse non avisée ? Elle déduira que les parents dont les poches sont vides ne sont pas intelligents, qu'ils n'ont donc rien à lui enseigner".¹

Ces propos expliquent bien les taux de plus de 90% enregistrés chez tous les groupes de répondants. C'est ce qui traduit la déception et la condamnation des parents de l'attitude et des comportements manifestés par les politiciens burundais.

L'éducation n'est donc pas politiquement appuyée que ce soit dans la protection de la tradition, des coutumes et moeurs ou dans l'encadrement des jeunes.

8.3. Question n° 11 :

Quelles sont les actions du politicien que vous jugez nécessaires dans l'éducation de vos enfants :

- Les paroles ou discours
- Les comportements exemplaires
- Les descentes sur terrain
- Les réalisations concrètes
- Autres réponses

¹ Propos d'un de nos répondants.

Tableau n° 34 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Les paroles ou discours	31	26,72
Les comportements exemplaires	101	87,07
Les descentes sur terrain	32	27,59
Les réalisations concrètes	87	75
Autres réponses	31	26,72

Par ordre d'importance, les actions proposées ont été choisies selon l'ordre suivant :

- Les comportements exemplaires avec 87,07%
- Les réalisations concrètes avec 75%
- Les descentes sur terrain avec 27,59%
- Les paroles ou discours avec 26,72%
- Les autres raisons ont été évoquées à 26,72%.

Analysons dans les tableaux suivants si nos variables ont influencé les résultats.

Tableau n° 35 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Les paroles ou discours	14	21,54	17	33,33	31	26,72
Les comportements exemplaires	52	80	49	96,08	101	87,07
Les descentes sur terrain	22	33,85	10	19,61	32	27,59
Les réalisations concrètes	64	98,46	23	45,10	87	75
Autres réponses	21	32,31	10	19,61	31	26,72

Nous aboutissons avec ce tableau au constat suivant. Selon le sexe, nos répondants ont des préférences. En effet, les pères ont plus opté pour les choix suivants :

- Les réalisations concrètes avec 98,46% des pères contre 45,10% des mères soit une différence de 53,36%.
- Les descentes sur terrain avec 33,85% des pères contre 19,61% soit une différence de 14,24%.
- Les autres réponses ont été plus données par les pères que les mères soit 32,31% contre 19,61% soit une différence de 12,7%.

Les mères quant à elles ont formulé plus les avis suivants :

- Les comportements exemplaires avec 96,08% contre 80% des pères soit une différence de 16,08%.
- Les paroles ou les discours avec 33,33% contre 21,54% des pères soit une différence de 11,79%.

Les différences constatées sont toutes supérieures à 10% et sont donc significatives. Comment alors expliquer cela ? Selon leur sexe, nos répondants s'expriment différemment. En effet, les pères préfèrent être plus concrets que les mères et veulent aussi que le politicien montre plus les actions concrètes que les discours abstraits. Tout en ne s'écartant pas de cet avis, les mères ne négligent pas aussi les "bonnes" paroles (ou les bons conseils) qui sont les sources des actions concrètes. A notre avis cela est lié aux rôles respectifs que les deux partenaires doivent jouer. La mère a beaucoup plus le temps de causer avec les enfants, d'où elle aimerait que d'autres l'épaulent en leur prodiguant des conseils à travers ces paroles ou discours.

Analysons cette fois l'influence du N.S.E. de nos enquêtés.

Tableau n° 36 : Répartition des réponses selon la variable N.S.E.

VARIABLE REponses	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Les paroles ou discours	10	25	8	23,53	13	30,95	31	26,72
Les comportements exemplaires	34	85	32	94,18	35	83,33	101	87,07
Les descentes sur terrain	8	20	11	32,35	13	30,95	32	27,59
Les réalisations concrètes	29	72,5	28	82,35	30	71,43	87	75
Autres réponses	13	32,5	11	32,35	7	16,66	31	26,72

Nous constatons que les préférences diffèrent selon le N.S.E. Ainsi, nos enquêtés à N.S.E.B. ont plus opté pour les actions suivantes :

- Les descentes sur terrain avec 30,95% pour le N.S.E.B. contre 20% pour le N.S.E.E., soit une différence de 10,95%.
- Les paroles ou discours avec 30,95% contre 25% pour le N.S.E.E., soit une différence de 5,95%.

Les parents à N.S.E.E. quant à eux optent plus pour les avis suivants :

- Les comportements exemplaires avec 85% contre 83,33% pour le N.S.E.B., soit une différence de 2,33%.
- Les réalisations concrètes avec 72,5% contre 71,43% pour le N.S.E.B., soit une différence de 1,07%.
- Les autres réponses ont été évoquées à 32,5% contre 16,60%, soit une différence de 15,84%.

Comme nos informateurs avaient la possibilité de s'exprimer sur toutes les possibilités de réponses, nous considérons comme significatives les seules différences supérieures ou égales à 10%. Ainsi, par exemple les réalisations concrètes sont plus significativement évoquées par les parents à N.S.E.B.

Parmi les autres réponses proposées par nos enquêtés, nous avons entre autres la mise sur pied des centres d'épanouissement des jeunes (Bibliothèques, terrains de jeu, centres culturels,...), la multiplication de l'emploi et l'organisation des cadres d'échanges entre jeunes et adultes.

Conclusion sur le chapitre VIII

A la fin de ce chapitre, nous aboutissons au constat selon lequel les parents condamnent fermement les attitudes et comportements qui ont caractérisé les politiciens burundais tout au long de cette crise. En effet, au lieu de servir de modèles à la jeunesse, ils se sont distingués plus dans le mal. Ils n'ont pas pu offrir aux générations montantes un idéal ni au niveau moral ni au niveau social ou patriotique. Pire encore, ils ont utilisé cette même jeunesse dans des actions ignobles de tuerie, de pillage, de banditisme, renforçant ainsi le caractère déviant observable chez certains jeunes.

Selon nos enquêtés, cette attitude du politicien contribue au dénigrement des bonnes valeurs véhiculées par la tradition burundaise et de ce fait l'autorité parentale qui repose normalement sur celle-ci s'en trouve perturbée. Ce constat est concrétisé par les pourcentages de 94,83% des enquêtés et celui de 76,73% obtenus respectivement aux 11ème et 12ème items. Ces données sont un signe très parlant d'un jugement très critique et sévère des parents à l'endroit de la classe politique du moment.

Nous avons pu aussi nous rendre compte du fait que les parents préfèrent essentiellement des comportements exemplaires ainsi que des actions concrètes de la part des politiciens.

S'agissant des variables mises à l'étude, nous remarquons qu'elles se sont montrées en général agissantes sur les réponses obtenues. A l'endroit du politicien burundais, les mères ont été plus sévères que les pères de même que nos répondants à N.S.E.B. l'ont été plus que ceux à N.S.E.E. Ce constat trouverait son explication dans les rôles que chaque parent est appelé à jouer aussi bien dans le foyer que dans la gestion des affaires intéressant la nation toute entière (la politique du pays).

Il s'expliquerait aussi par les conditions de vie des gens qui influencent leur mode de pensée et de percevoir les choses.

Notre enquête ayant été menée en mairie de Bujumbura, on peut se poser la question de savoir si le milieu urbain ne peut pas être un des facteurs agissant de façon favorable ou défavorable sur l'autorité parentale. Ça sera l'objet de notre dernier et quatrième chapitre.

**CHAPITRE IX : LE MILIEU URBAIN COMME FACTEUR FAVORISANT LA
REMISE EN CAUSE DE L'AUTORITE PARENTALE**

Introduction

L'éducation des enfants pose beaucoup de problèmes en milieu urbain suite à la diversité liée à ce milieu et aux multiples occupations qui appellent aussi bien les parents que les enfants. La capitale constitue le carrefour de plusieurs cultures. Si l'enfant n'est pas bien guidé dès son jeune âge pour pouvoir se retrouver dans cette diversité, il sera déboussolé et perdra son identité culturelle.

La crise d'octobre n'a pas épargné la capitale du pays. La classe politique qui a fait l'objet du précédent chapitre se trouve pour la plupart installée dans ce milieu. Pourtant dans le pays, la jeunesse a été manipulée et utilisée pour servir les intérêts politiques.

Dans ce dernier chapitre, nous interrogeons nos enquêtés pour savoir si il y aurait pas des facteurs liés au milieu urbain ou des actions commises par les parents de ce même milieu qui pourraient contribuer à la remise en cause de l'autorité parentale.

Ce chapitre renferme trois items qui sont les questions n° 14, 15 et 16.

9.1. Question n° 12 :

Pensez-vous que le milieu urbain influence les relations que vous entretenez avec les jeunes ?

Oui

Non

Expliquez votre réponse.

Tableau n° 37 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Oui	111	95,69
Non	5	4,31
TOTAL	116	100

Les chiffres de ce tableau n'ont pas tellement besoin de commentaire. Nous nous apercevons aisément que presque tous nos enquêtes affirment que le milieu urbain influence les relations qu'ils entretiennent avec les jeunes. Il reste à vérifier si les variables retenues ont oui ou non influencé ces résultats.

Tableau n° 38 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE REPONSES	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	61	93,85	50	98,04	111	95,69
Non	4	6,15	1	1,96	5	4,31
TOTAL	65	100	51	100	116	100

Il ressort de ce tableau que la plupart des enquêtés acceptent que le milieu urbain influence les relations parents-enfants.

En effet, 93,83% des pères contre 98,04% des mères, soit un écart de 4,19% ont répondu par l'affirmative tandis que 6,15% des pères contre 1,96% des mères sont d'avis contraire avec la même différence de 4,19%.

Après le calcul du Khi-carré, nous obtenons X^2 calculé égal à 3,07 et X^2 lu égal à 3,841. X^2 calculé étant inférieur au X^2 lu, la variable sexe n'a donc pas significativement influencé les réponses de nos enquêtés.

Ces résultats s'expliquent simplement par le fait que l'éducation en milieu urbain est rendue difficile par la diversité de vie qu'on y observe. Ceci est facilement remarqué par tout parent soit pour avoir été confronté à un cas, soit pour l'avoir vu chez ses voisins.

Par la suite, nous allons tester l'influence de la variable N.S.E.

**Tableau n° 39 : Répartition des réponses selon la variable
N.S.E.**

VARIABLE REponses	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	38	95	33	97,06	40	95,24	111	95,69
Non	2	5	1	2,94	2	4,76	5	4,31
TOTAL	40	100	34	100	42	100	116	100

Une vue globale de ce tableau nous montre qu'indépendamment du N.S.E., nos enquêtés pensent que le milieu urbain influence les relations parents-enfants. Ceci est confirmé avec des taux de 95%, 97,06% ; 95,24% respectivement pour le N.S.E.E., le N.S.E.M. et le N.S.E.B.; soit une différence de 0,24% entre les deux niveaux extrêmes. Pour nos enquêtés qui ne remarquent pas cette influence, on a la même différence de 0,24% (5% contre 4,76%).

Avec cette différence non significative de 0,24% nous pouvons conclure que dans notre milieu d'enquête, il y a des facteurs inhérents qui rendent difficile la tâche éducative.

Quels sont alors ces facteurs qui ont un impact sur l'autorité parentale ? Nous avons la réponse avec la quinzième question.

9.2. Question n° 13 :

Quels sont les facteurs liés au milieu urbain qui participent dans la remise en cause de l'autorité parentale?

- L'influence des cultures étrangères



- La liberté que les parents accordent aux enfants
- Le manque de temps des parents pour s'occuper de leurs enfants
- Autres facteurs.

Tableau n° 40 : Fréquences globales des réponses

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
L'influence des cultures étrangères	84	72,41
La liberté que les parents accordent aux enfants	43	37,07
Le manque de temps des parents pour s'occuper de leurs enfants	72	62,07
Autres facteurs	21	18,10

On peut facilement s'apercevoir que selon nos enquêtes les facteurs liés au milieu urbain pouvant participer dans la remise en cause de l'autorité parentale se suivent dans l'ordre suivant :

- L'influence des cultures étrangères avec 72,41%.
- Le manque de temps des parents pour s'occuper de leurs enfants avec 62,07%.
- La liberté que les parents accordent aux enfants avec 37,07%.
- Les autres facteurs (18,10%) sont notamment le manque d'occupation utile, la consommation des stupéfiants, la promiscuité, la pauvreté, le changement régulier de "grooms" et de bonnes. Tout cela montre qu'il y a plusieurs aspects qui doivent être tenus en compte pour étudier l'autorité parentale particulièrement dans ces moments où la vie en ville se complique au jour le jour.

Analysons ensuite l'influence des variables retenues.

Tableau n° 41 : Répartition des réponses selon la variable sexe

VARIABLE REponses	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
L'influence des cultures étrangères	37	56,92	47	92,16	84	72,41
La liberté accordée aux enfants	31	47,69	12	23,53	43	37,01
Le manque de temps des parents pour s'occuper de leurs enfants	37	56,92	35	68,63	72	62,01
Autres facteurs	14	21,54	7	13,72	21	18,10

En jettant un coup d'oeil sur ce tableau, nous constatons que les réponses varient d'un sexe à l'autre. Ainsi, les pères ont plus opté pour les facteurs suivants:

- La liberté accordée aux enfants : 47,69% contre 23,53% des mères, soit une différence de 24,16%.
- Ils évoquent aussi d'autres facteurs plus que les mères ; 21,54% contre 13,72% des mères soit une différence de 7,82%.

Les mères quant à elles, ont plus opté pour les choix suivants :

- L'influence des cultures étrangères avec 92,16% contre 56,92% soit une différence de 35,24%.
- Le manque de temps des parents pour s'occuper de leurs enfants avec 68,63% contre 56,92% soit une différence de 11,71%.

Nous pouvons conclure avec ces résultats que le sexe de nos informateurs a influencé leurs réponses. Toutes les différences supérieures à 10% sont considérées comme significatives. On peut néanmoins se poser la question de savoir pourquoi les pères ont plus évoqué la liberté accentuée aux enfants au moment où les mères évoquent plus l'influence des cultures étrangères et le manque de temps libre des parents pour s'occuper de leurs enfants. A notre avis ceci est lié au rôle et à la nature de l'intervention du père ou de la mère dans la famille et des réalités qu'on observe en milieu urbain. Les pères constituent le signe de l'autorité et les mères le signe de la tendresse. On remarque alors que les pères disent que les enfants sont plus libres, certains disent même que c'est un libertinage, c'est à notre avis une façon d'accuser ceux qui n'ont pas été suffisamment sévères et autoritaires pour canaliser l'éducation de leurs enfants. Les mères, en évoquant l'influence des cultures étrangères et le manque de temps des parents pour s'occuper de leurs enfants se plaignent en quelque sorte contre les pères qui ne prennent pas suffisamment de temps pour suivre leur progéniture. Ceci est d'autant plus vrai en effet qu'on constate que dans certains ménages le père consacre plus son temps aux autres occupations comme les bistrots et d'autres loisirs alors que l'éducation des enfants est laissée presque à la mère seule.

Examinons dans les lignes suivantes l'influence des conditions de vie des enquêtés sur les réponses qu'ils donnent.

Tableau n° 42 : Répartition des réponses selon la variable N.S.E.

REPONSES	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
L'influence des cultures étrangères	32	80	22	64,70	30	71,43	84	72,41
La liberté que les parents accordent aux enfants	9	22,5	4	11,76	30	71,43	43	37,07
Le manque de temps des parents pour s'occuper de leurs enfants	40	100	11	32,35	21	50	72	62,07
Autres facteurs	11	27,5	7	20,59	3	7,14	21	18,10

De ce tableau, on peut faire le constat selon lequel le N.S.E. des enquêtés semble avoir influé sur les résultats obtenus. En effet, on remarque que les réponses obtenues diffèrent d'un N.S.E. à l'autre. Ainsi par exemple nos enquêtés de N.S.E.E. se prononcent plus pour les facteurs suivants :

- Le manque de temps des parents pour s'occuper de leurs enfants avec 100% contre 50% pour ceux de N.S.E.B. et 32,35% pour le N.S.E.M. soit un écart de 50% entre les deux.
- L'influence des cultures étrangères avec 80% contre 71,43% soit un écart de 8,57%.
- D'autres facteurs avec 27,5% contre 7,14% soit un écart de 20,36%.

Nos enquêtés issus des quartiers à N.S.E.B. se sont plus prononcés pour le facteur selon lequel les parents accordent plus de liberté à leurs enfants avec 71,43% alors que ceux de N.S.E.E. évoquent ce facteur avec 22,5% soit donc un écart de 48,93%.

Comme déjà dit plus haut les écarts supérieurs ou égales à 10% sont automatiquement significatifs. On peut donc conclure que le N.S.E. de nos informateurs a influencé leurs réponses.

Il s'avère tout de même opportun de s'attarder un peu sur ces résultats. Pourquoi tous les parents à N.S.E.E. ont choisi le manque de temps comme principal facteur alors que ceux à N.S.E.B. à 71,43% évoquent la liberté accordée aux enfants et l'influence des cultures étrangères. Nous pensons simplement que chacun semble parler de son cas ou de ce qu'il observe quotidiennement car en effet, les gens à N.S.E.E. ont beaucoup d'affaires au courant de la journée et n'ont effectivement pas de temps à consacrer aux échanges entre les membres du ménage particulièrement à l'éducation de leurs enfants.

Pour ceux de N.S.E.B., ils ont du mal à maîtriser les mouvements de leurs enfants parce que d'une part ils ne sont pas suffisamment occupés et doivent se chercher eux-mêmes des occupations et parfois dans des actions néfastes comme les vols ou la consommation de drogues.

**Tableau n° 44 : Répartition des réponses selon
la variable sexe**

VARIABLE REponses	PERES		MERES		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	61	93,85	51	100	112	96,55
Non	4	6,15	0	0	4	3,45
TOTAL	65	100	51	100	116	100

En analysant ce tableau, nous constatons que toutes les mères sur lesquelles nous avons enquêté affirment qu'il y a des mauvaises actions que les parents commettent en milieu urbain et surtout pendant cette crise qui poussent les jeunes à ne pas les respecter. La même idée est partagée par 93,85% des pères. Seuls 4 pères, soit 6,15% refusent l'idée des premiers.

Il reste alors à vérifier par le calcul du Khi-carré si cette différence de 6,15% est significative ou pas. Après calcul, nous aboutissons aux résultats suivants : le X^2 calculé égal 0,82 ; le X^2 lu égal 3,841.

Nous concluons alors que le sexe n'a pas significativement influencé les réponses de nos enquêtés puisque le X^2 calculé est inférieur au X^2 lu.

Ces résultats s'expliquent par le fait que indépendamment du sexe, toute personne vivant à Bujumbura peut se rendre compte des actions qui se commentent. Et les mères et les pères ont eu à observer soit dans leurs quartiers soit dans d'autres quartiers les actes de violence, de vol et pillage commis au grand jour.

Par la suite, nous analysons l'influence du N.S.E.

Tableau n° 45 : Répartition des réponses selon le N.S.E.

REPOSES	N.S.E.E.		N.S.E.M.		N.S.E.B.		TOTAL	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Oui	37	92,5	33	97,06	42	100	112	96,55
Non	3	7,5	1	2,94	0	0	4	3,45
TOTAL	40	100	34	100	42	100	116	100

Pour tous les N.S.E., la majorité des enquêtés (92,5% N.S.E.E. ; 97,06% N.S.E.B. et 100% N.S.E.M) affirme qu'il y a des actions des adultes qui poussent les jeunes à ne pas les respecter comme avant. Par contre, une minorité de 7,5% pour le N.S.E.E., 2,94% pour N.S.E.M. et 0% pour le N.S.E.B. pense autrement c'est-à-dire défend le monde adulte. Nous obtenons donc de par et d'autre une différence de 7,5% que nous considérons comme non significative car en faisant le calcul du Khi-carré, nous obtenons X^2 égal à 2,36 et le X^2_{1U} égal à 3,841. Donc le X^2 calculé $< X^2_{1U}$. Ainsi donc, pouvons-nous conclure que la variable N.S.E. n'a pas influencé les réponses de nos enquêtés c'est-à-dire indépendamment du quartier de résidence ou du N.S.E., les parents avouent qu'il y en a parmi eux qui commettent des actions, surtout pendant cette crise, pouvant les compromettre auprès de leurs enfants ou des jeunes en général. Nous avons voulu savoir ces actions. Nos enquêtés évoquent entre autre l'organisation des journées "ville morte", les vols et pillage, la délinquance sexuelle, les tueries, les appels à la révolte contre l'autorité du pays, la corruption, la destruction des maisons des voisins, l'incitation à la haine ethnique.

Conclusion sur le chapitre IX

Nous venons, à l'issu de ce chapitre, de découvrir des sentiments de culpabilité ou de reconnaissance de nos enquêtés des erreurs commises par le monde adulte au vu et au su des jeunes pendant ces moments de profonde crise sociale particulièrement en milieu urbain.

En effet, avec des pourcentages de plus de 90% (95,69% et 96,55%), nos enquêtés affirment d'abord que le milieu urbain est un facteur pouvant influencer les relations entre jeunes et adultes, ensuite avouent que ces derniers ont été de mauvais exemples pour les générations en croissance. Ils évoquent enfin quelques exemples d'actions commises ensemble, en présence des jeunes ou souvent de connivence avec les jeunes et qui de par l'éthique sont en contradiction avec ce qu'ils empêchent à ces mêmes jeunes de faire. Ils nous citent notamment les vols et pillage, les destructions des biens privés et publics sans oublier les incitations à la haine ethnique.

Il transparait aussi que les facteurs inhérents à la vie en milieu urbain notamment l'influence des cultures étrangères, le manque de temps des parents pour s'occuper de l'éducation de leurs enfants constituent un handicap important pour relever les différents défis liés à l'éducation en ville. C'est ce qu'exprime un de nos répondants quand il nous dit :

"Mu gisagara wohavyarira ntiwoharerera". C'est-à-dire "il est plus difficile d'éduquer les enfants en ville que de les mettre au monde".

Concernant les variables mises à l'étude, nous nous rendons compte qu'elles n'ont pas influencé les résultats obtenus sauf que quand il faut évoquer les facteurs liés au milieu urbain pouvant participer dans la remise en cause de l'autorité parentale, on constate que le sexe et le

N.S.E. de nos informateurs semblent avoir joué. Les hommes et les femmes perçoivent différemment les choses (selon la psychologie différentielle). De plus, la société détermine les rôles attribués au père et ceux à la mère en matière d'éducation des enfants.

Quant à la variable N.S.E., nous pensons qu'il est tout à fait normal que les parents de N.S.E.E. et ceux de N.S.E.B. ne partagent pas les mêmes points de vue sur cette question parce qu'il y a des réalités qui découlent justement des conditions de vie de chaque catégorie socio-économique.

CONCLUSION GENERALE

Au moment de mettre fin à notre travail, il convient de jeter un regard rétrospectif sur les objectifs que nous nous étions fixés au départ, de vérifier s'ils ont été atteints ou pas. C'est aussi l'occasion d'analyser l'issue de nos hypothèses et enfin de tirer des conclusions et recommandations à partir des résultats obtenus.

Mais avant d'entrer en détails, nous allons rappeler la démarche suivie pour mener à bien notre étude.

Comme tout burundais, nous avons été frappé par la crise d'octobre 1993. Les conséquences de celle-ci se répercutent sur tous les secteurs de la vie nationale. Nous avons alors préféré analyser son impact sur le domaine de l'éducation particulièrement sur un aspect fondamental dans les relations parents-enfants à savoir l'autorité parentale.

Ainsi, après le choix de ce sujet, nous avons réuni tous les ouvrages y relatifs. Cette documentation nous a permis de constituer un cadre théorique et de préciser la problématique de notre recherche. C'est dans ce cadre théorique que nous définissons les concepts d'éducation et d'autorité afin de faire comprendre à notre lecteur le sens dans lequel il faut les appréhender. La définition de ces concepts constituent le premier chapitre de cette première partie. Le deuxième chapitre est consacré aux généralités sur l'éducation en milieu urbain. Nous essayons de déterminer les rôles du père et de la mère en éducation et des rapports entre l'autorité et la liberté dans ce même domaine. Au niveau du troisième chapitre, nous analysons les relations qui ont prévalu entre parents et enfants pendant cette crise d'octobre 1993.

S'agissant de notre problématique, notre préoccupation était d'analyser les répercussions de la crise d'octobre 1993 sur l'autorité parentale mais plus précisément, nous avons voulu savoir si les parents qui, à notre avis, sont les premiers visés quand cette autorité vient à manquer, sont conscients de sa dégradation et à qui ils l'attribuent. Avec cette question générale qui constitue en quelque sorte notre hypothèse générale, nous avons formulé des réponses provisoires (hypothèses opérationnelles) à travers lesquelles se dégagent les deux variables retenues à savoir le sexe et le N.S.E.

Pour bien mener nos investigations, il a fallu préciser notre méthode de travail c'est-à-dire l'instrument de collecte des données, l'échantillonnage et donner quelques précisions sur notre terrain d'enquête. A ce sujet, pour des raisons que nous avons évoquées, le questionnaire s'est avéré le mieux indiqué.

Quant à l'échantillonnage, il fallait déterminer un nombre restreint mais raisonnable de parents sur lesquels devaient porter l'étude. C'est ainsi que nous nous sommes limité à 116 sujets qui, à quelques écarts près, ont été répartis selon les variables mises à l'étude.

La dernière et principale partie a été consacrée à la présentation, l'analyse et l'interprétation des données recueillies. Nous avons opté pour le test de chi-carré comme instrument de travail pour cette tâche.

En exploitant les réponses obtenues aux items de notre questionnaire, nous nous sommes rendu compte que notre hypothèse générale qui était ainsi libellée : "Les parents de la ville de Bujumbura seraient conscients de la dégradation de leur autorité vis-à-vis de leurs enfants à cause de la crise" a été confirmée.

En effet, 89,66% de nos informateurs affirment que la crise a modifié les rapports entre parents et enfants (1er item). Plus précisément au 3ème item, 94,83% des mêmes interrogés acceptent que l'autorité parentale a beaucoup changé suite à la crise. De plus, leur appréciation du comportement actuel des jeunes envers les adultes est plus négative que positive (72,41% à l'item 2).

Quel a été le sort de nos hypothèses opérationnelles?

Ière hypothèse :

"Les mères plus que les pères de famille de la ville de Bujumbura, remarqueraient la dégradation de l'autorité parentale".

Cette hypothèse a été nuancée. En effet, nous remarquons que les parents (les deux sexes confondus) remarquent, au même degré presque, l'impact de la crise sur l'autorité parentale. Cela est concrétisé par les pourcentages de 87,69% des pères contre 92,16% des mères au premier item et 93,85% des pères contre 96,08% des mères au troisième item. En d'autre terme, les pères et les mères interrogés s'accordent pour dire que la crise d'octobre 1993 a sensiblement modifié les relations avec leur progéniture et de ce fait ils ont de moins en moins d'emprise sur elle.

En formulant cette première hypothèse, nous avons cru que les mères seraient les mieux indiquées pour se rendre compte du changement de la relation d'autorité qui existait avant la crise d'autant plus qu'elles sont normalement plus en contact avec eux. Mais, nous avons finalement remarqué que les enfants, surtout en âge d'adolescence, passent le gros de leur temps dans les groupes de pairs. Ils sont à la maison pendant peu de temps.

Par ailleurs, nos répondants affirment que le refus de l'autorité parentale se manifeste souvent par des comportements comme la consommation de drogue et d'alcool, l'abandon de l'école, des vols, le pillage, les viols, etc. (51,72% au 5ème item).

Ainsi, ce refus de l'autorité parentale se manifeste plus en dehors qu'à l'intérieur du foyer. D'où les deux parents remarquent presque au même degré les différentes manifestations de cette faiblesse de l'autorité parentale.

IIème hypothèse :

"Les parents à N.S.E.B. sentiraient la remise en cause de l'autorité parentale plus que ceux à N.S.E.E."

Cette hypothèse a été confirmée. En effet, les pourcentages de 95,24% (N.S.E.B.) contre 82,5% (N.S.E.E.) au premier item ; 100% (N.S.E.B.) contre 90% (N.S.E.E.) au 3ème item le démontrent. Les différences constatées nous ont permis de conclure que nos enquêtés à N.S.E.B. ont plus que ceux à N.S.E.E. senti l'influence de la crise sur les relations avec leurs enfants. L'explication réservée à ce constat est que les auteurs de cette crise (les politiciens) ont exploité la situation socio-économique de certaines gens pour arriver à leur but. Les jeunes issus des quartiers "pauvres" sont les plus sollicités et faciles à mobiliser compte tenu justement de leurs conditions de vie. C'est pour cela que les parents de ces quartiers, tout en remarquant ces faits, sont souvent incapables de redresser la situation.

La discussion de nos hypothèses s'est essentiellement basée sur des items que nous jugeons plus explicites pour la confirmation ou l'infirmité. Néanmoins, d'autres items du questionnaire pourraient aussi compléter ceux qui ont été cités si nous n'avions pas voulu alourdir le texte.

Nous venons de constater que la crise d'octobre 1993 a eu des répercussions énormes sur un domaine-clé de la vie d'une nation à savoir l'éducation. La crise n'est pas encore dénouée, ses retombées affecteront les générations actuelles et futures. Notre intention, en menant cette étude n'était pas de condamner ou d'accuser qui que ce soit mais plutôt de nous éclairer davantage sur le sujet mais aussi de faire un clin d'oeil à tous les intervenants afin de redresser le tir pour préparer un avenir meilleur aux prochaines générations. Nous sommes convaincu que la tâche est difficile mais possible. Tout le monde a besoin de vivre paisiblement. C'est pourquoi nous aimerions émettre quelques recommandations pour contribuer à l'amélioration des relations parents-enfants en général et de l'autorité parentale en particulier. Nous les adressons à trois catégories : aux parents, aux politiciens et aux enfants (jeunes).

A. Aux parents

- Chaque parent devrait se mettre à l'esprit que tout acte qu'il pose est observé, intériorisé et souvent imité par son enfant. Ainsi, en tout temps et en tout lieu, il devrait servir de bon exemple en parole et en actes.
- Les parents devraient se donner du temps suffisant pour écouter, échanger avec leur progéniture sur tous problèmes pouvant subvenir dans sa vie quotidienne (au foyer, à l'école, avec les pairs, etc).
- Au niveau des zones ou des quartiers, des comités de parents devraient être instaurés pour étudier ensemble tout ce qui concerne l'éducation des enfants dans cette circonscription. En effet, on constate qu'en ville l'éducation n'est pas une affaire de toute la communauté. Chaque ménage s'occupe uniquement de ses propres enfants.

Ces comités de parents seraient un cadre permettant aux parents de s'impliquer de façon collective dans cette tâche éducative.

B. Aux politiciens

- Repentissez-vous et pensez à cette jeunesse, Burundi de demain, que vous détruisez par vos paroles mensongères et vos comportements pervers.
- Au lieu de l'exploiter malhonnêtement, un programme clair sur l'encadrement des jeunes (surtout non scolarisés) devrait être élaboré.
- Revaloriser la culture nationale pour que la jeunesse y puise les bonnes valeurs qu'elle contient. Ainsi, en semant la bonne graine dans l'esprit de l'enfant, on pourra aspirer à une éducation qu'il faut, à la paix, à la liberté et à une nation paisible.

C. Aux enfants

- La jeunesse devrait prendre en main sa destinée. Pour ce faire, elle devrait oser dire non aux influences malsaines de tout genre et spécialement aux séducteurs politiciens qui l'exploitent pour satisfaire à leurs intérêts sectaires.
- Respectez et écoutez les sages conseils des parents et soumettez-leur vos préoccupations au lieu de vous considérer comme des tout puissants.
- Pour aspirer à un avenir meilleur, chacun devrait mettre en avant l'amour du travail, la complémentarité et le respect de l'autre.

Aux uns et aux autres, nous disons unissez vos forces pour ramener la paix.

Au terme de ce travail, nous ne prétendons pas avoir mené une étude exhaustive. C'est pourquoi nous aimerions inviter toute personne qui aurait un intérêt particulier à lui de nous compléter. Nous n'avons pas touché tous les contours de la question, certains aspects seraient restés dans l'ombre ou nous auraient échappés. Nous restons ouvert à toute critique ou à tout complément.

BIBLIOGRAPHIEA. LES OUVRAGES GENERAUX

1. BERGER (A), Liberté dans l'éducation, Editions du scarabe, Paris, 3ème édition, 1964.
2. BLANC (M), BLARDONNE (G), BONNIN (P), FOLLIET (J) et al, Initiation aux problèmes familiaux, Editions de la chronique sociale de France, Paris, 1960.
3. BOURICAULD (F), Esquisse d'une théorie de l'autorité, Paris, Plon, 2ème édition, 1969.
4. DE LANDSHEERE (G), - Introduction à la recherche en éducation, Armand Colin, Bourelier 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, Vème, 4ème édition revue et augmentée, 1976.
 - Introduction à la recherche en éducation, Colin Bourelier, Paris, 5ème édition revue et augmentée, 1982, 453 pp.
 - Introduction à la recherche en éducation, Editions Georges Thône, Liège, 1983.
5. D'HAINAUT (L), Concepts et méthodes de la statistique, Editions Labor Bruxelles, Tome 1, Paris, 1973.
6. DODSON (F), Aimer sans tout permettre, Robert LAFONT, Paris, 1979.

7. DUHR (J), L'art des arts, éduquer un enfant, Salvator Mulhomme, 4ème édition, 1957.
8. DURKHEIM (E), Le temps de l'adolescence, J. Pierre DELARGE, Paris, 1978.
9. ERNY (P), L'enfant et son milieu en Afrique noire, Payot, Paris, 1978.
10. FREUD (A), Initiation à la psychanalyse pour éducateurs, Privat, 1969.
11. GEORGIN (J), Les jeunes et la crise des valeurs, Editions du Centurion, 1975.
12. JAVEAU (C), L'enquête par questionnaire, Editions de l'U. de Bruxelles, Paris, 1978.
13. MAUCO (G), Psychanalyse et éducation, Aubier Montaigne, Paris, 4ème édition, 1967.
14. MEAD (M), Une éducation en Nouvelle Guinée, Payot, Paris, 1973.
15. MERLAUD (A), L'enfant et sa famille, ses éducateurs, Editions Fleurus, 1964.
16. MUCCHIELLI (R), Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, EST, Paris, 1973.

B. DICTIONNAIRES, ENCYCLOPEDIE ET UNIVERS

1. Dictionnaire Petit Larousse, Paris, 1987.
2. Dictionnaire Petit Robert, Paris, 1971.

3. HOTYAT (F), DELEPINE-MESSE (D) et TOUYAROT (C),
Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne, Editions Labor, Fernand Nathan, Paris, 1973.
4. SILLAMY (N), Dictionnaire encyclopédique de psychologie de A-K, Bordas, Paris, 1980.
5. Encyclopédie Universelle, Volume, Paris, 1980.
6. Univers de psychologie, Volume V, Paris, 1983.

C. MEMOIRES, COURS ET REVUES

1. BARAKIKANA (D), Conception de l'autorité en classe par les professeurs des écoles secondaires de Gitega, Bujumbura, Septembre 1986.
2. KARIKUNZIRA (M), Pédagogie expérimentale, Cours inédit, 1ère Licence, A.A. 1984-1985.
3. NSHINYABIGOYE (R), L'autorité parentale et les jeunes filles du milieu urbain de Bujumbura, Bujumbura, septembre 1985.
4. RURAKENGEREZA (C), La perception de l'autorité parentale par les jeunes ruraux de la commune GITARAMUKA, Bujumbura, septembre 1990.
5. DIANZUNGU (J), Cours inédit de statistique, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 2ème candidature, 1990.

6. Bureau Central de recensement, Résultats définitifs, Gitega, Novembre 1990.
7. THIBON (C), Les origines historiques de la violence politique au Burundi, Studia Africana, Mars 1994.

ANNEXE : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET
DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Cher Parent,

Le présent questionnaire que nous vous adressons a pour but de solliciter votre aimable et franche collaboration dans le recueil des informations indispensables à la réalisation de notre travail de mémoire.

Notre sujet de recherche est en rapport avec les répercussions de la crise d'octobre 1993 sur l'autorité parentale. Nous vous avons choisi parce que nous estimons que vous êtes les mieux indiqués pour nous donner des informations utiles.

Nous vous demandons donc de répondre personnellement et sincèrement à toutes les questions en mettant une croix devant la réponse que vous jugez convenable. Aux questions qui ne demandent pas de cocher dans les cases ou d'expliquer votre position, répondez-y par écrit et si l'espace vous paraît insuffisant, vous pouvez continuer au verso en indiquant le numéro de la question.

De notre côté, nous vous garantissons le caractère strictement anonyme et confidentiel des réponses. Pour cela, ne marquez pas votre nom.

Nous vous remercions d'avance.

Daniel KAGIMBI,
Etudiant à la F.P.S.E.

QUESTIONNAIRE

Identité de la personne enquêtée

HOMME :

FEMME :

AGE :

QUARTIER DE RESIDENCE :

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE :

QUESTIONS

1. La crise d'octobre 1993 a affecté les rapports entre les burundais de façon générale. En tant que parents, pensez-vous qu'elle aurait modifié les relations entre vous et les jeunes ?

Oui

Non

Expliquez votre réponse.

.....
.....
.....
.....
.....

2. Comment appréciez-vous actuellement le comportement des jeunes à l'égard des adultes ?

Plus positivement que négativement

Plus négativement que positivement

Aussi positivement que négativement

Pourquoi ?

.....
.....
.....

3. L'autorité que vos parents avaient sur vos enfants avant la crise est-elle restée la même jusqu'aujourd'hui ?

Oui

Non

Si oui, qu'est-ce qui a changé ?

.....
.....
.....
.....

4. Si l'autorité parentale semble de plus en plus contestée, comment cela se manifeste ?

- Par le refus des conseils

- Par le refus des ordres

- Par le rejet des coutumes et moeurs

- Par des comportements inadéquats
(consommation de drogues ou d'alcool ;
abandon de l'école ; des vols ; des
viols ; etc...)

- Par une indépendance de plus en plus marquée des jeunes

- Autres réponses.

.....
.....
.....

5. Pensez-vous que les parents peuvent participer dans la dégradation de leur autorité sur les jeunes ?

Oui

Non

Si oui, comment ?

.....
.....
.....

6. Les comportements et attitudes manifestés par certains adultes pendant cette crise d'octobre 1993, concourent à la remise en cause de l'autorité parentale.

Vrai

Faux

Si cette affirmation est vraie, citez quelques exemples de ces comportements et attitudes.

.....
.....
.....

7. L'autorité parentale est remise en cause surtout pendant ces moments de crise parce que :

- Les parents (ou les adultes en général) sont les premiers responsables de la crise

- Les parents ne parviennent pas à arrêter cette crise interminable

- Les parents ne peuvent plus satisfaire aux besoins de leurs enfants

- Les parents ne peuvent plus assurer la sécurité de leurs enfants

Autres raisons

.....
.....
.....

8. Est-il encore possible, pour les parents, de retrouver leur autorité d'avant la crise ?

Oui

Non

Si oui, comment ?
Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

9. Pensez-vous que le politicien burundais participe positivement ou négativement dans l'éducation de la jeunesse ?

Plus positivement que négativement

Plus négativement que positivement

Aussi positivement que négativement

Expliquez votre réponse

.....
.....
.....

10. Dans la crise actuelle, le politicien burundais contribue-t-il au maintien ou à l'amélioration de l'autorité parentale ?

Oui

Non

Expliquez votre réponse

.....
.....
.....

11. Quelles sont les actions du politicien que vous jugez nécessaires dans l'éducation de vos enfants :

- Les paroles ou discours

- Les comportements exemplaires

- Les descentes sur terrain

- Les réalisations concrètes

- Autres réponses

.....
.....
.....

12. Pensez-vous que le milieu urbain influence les relations que vous entretenez avec les jeunes ?

Oui

Non

Expliquez votre réponse

.....
.....
.....

13. Quels sont les facteurs liés au milieu urbain qui participent dans la remise en cause de l'autorité parentale ?

- L'influence des cultures étrangères

- La liberté que les parents accordent aux enfants

- Le manque de temps des parents pour s'occuper de l'éducation de leurs enfants

- Autres facteurs
.....
.....
.....

14. Dans la crise actuelle, y aurait-il des actions commises par les parents du milieu urbain qui pousseraient les jeunes à ne pas respecter leurs parents comme auparavant ?

Oui

Non

Si oui, citez quelques exemples
.....
.....
.....

15. Quels conseils donneriez-vous aux intervenants suivants en éducation pour améliorer les relations parents-enfants ?

- Les parents

- Les politiciens burundais

- Les enfants (les jeunes)

16. Que faudrait-il que les parents du milieu urbain fassent pour participer à l'arrêt de la crise actuelle au Burundi ?